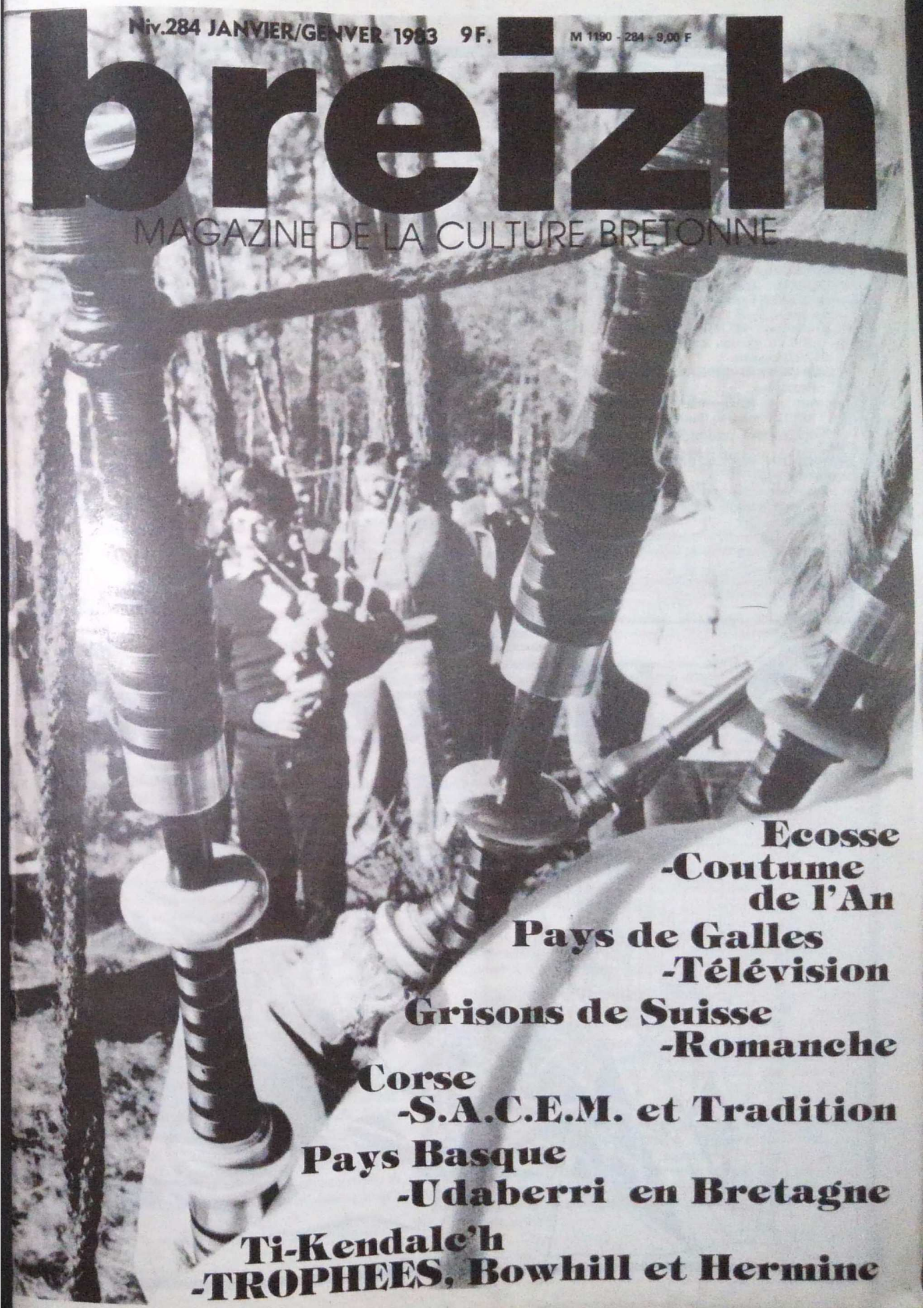


# breizh

MAGAZINE DE LA CULTURE BRETONNE



**Ecosse**  
**- Coutume**  
**de l'An**

**Pays de Galles**  
**- Télévision**

**Grisons de Suisse**  
**- Romanche**

**Corse**  
**- S.A.C.E.M. et Tradition**

**Pays Basque**  
**- Udaberri en Bretagne**

**Ti-Kendalc'h**  
**- TROPHEES, Bowhill et Hermine**

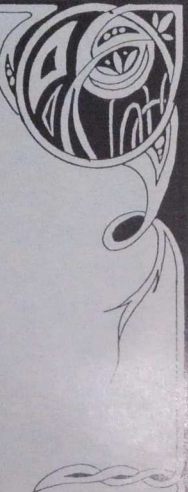
# BREIZH

MAGAZINE DE LA  
CULTURE BRETONNE

**REDACTION :** Jean-Charles MICHEL, Centre Ti Kendalc'h, 56350 St-Vincent-sur-Oust. Tél. (99)91 28 55.  
**ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, PUBLICITE :** Jean GUEHO, Le Pradi, Trédion, 56250 Evren. Tél. (97)63 30 23.  
Abonnement 1 an 11 numéros. Ordinaire : 80 F, étranger : 100 F, de soutien à partir de 120 F, à l'ordre de Breizh. C.C.P. 2 135 53 V Rennes.  
**COMPOSITION-IMPRESSION :** COPIE 22 - Péderneq.  
Distribué par abonnement et N.M.P.P. (n° 1190) Commission Paritaire C.P.P.A.P. n° 33580. Dépôt légal : 1er trimestre 1983.  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** MARCEL EON.  
Toute reproduction des textes et illustrations est possible (accord préalable avec la rédaction).  
Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2 F en timbres pour frais.  
Les textes envoyés à la rédaction ne sont pas retournés à leurs auteurs.

## SOMMAIRE

Voici venu le temps de l'action ! Editorial ..	3
Voyage musical - «Les trois Anges» .....	4
Trophées Bowhill et Hermine à Ti Kendalc'h .....	5
«Hura Bliih Ou Coutume de l'an en Ecosse» .....	6
Sianel 4 Cymru - Une chaîne de télévision pour le Pays de Galles .....	8
Dans les Grisons en Suisse, on parle Romanche .....	10
Patrimoine populaire, droits d'auteurs, S.A.C.E.M. Un Corse en parle .....	12
A langue déliée. Les étudiants de celteque s'adressent au président de la République .....	14
DIFUN - Rubrique en langue bretonne .....	15
A votre service. Eliminatoires du Kan ar Bobl .....	19
Tribilleu Kerdui - Bande dessinée des aventures de «Torr Pen» .....	21
Le groupe basque Udalberri de Tolosa nous livre ses impressions .....	22
Les cercles et bagadoù de Bretagne protestent .....	23
Danses évolutives. Danses traditionnelles. Louis Le Floch croit au compromis .....	24
Nouvelles Breizh. Forum pour l'Unité/Cinéma - Jacques DEMY .....	25
COOP BREIZH - Offres spéciales 83 .....	26
Je m'abonne à Breizh .....	27
Des livres à dévorer .....	28
Temps libre de saison. 15 jours de la chanson à Paimpol. Radio et Presse écrite à Nantes .....	29
Ti Kendalc'h .....	30
Courrier .....	31
Bonne année. Dessin de René Le Honzec ..	32



# Bloavezh mad!

Ceux qui collaborent (ou comptent le faire) à la rédaction, diffusion ou administration de BREIZH se rencontreront Samedi après-midi, 22 janvier à VANNES (56) pour préparer l'année 83

N'hésitez pas à rejoindre le Comité de collaboration



## Editorial



# Voici venu le temps de l'action!

Bloavez Mad à tous.  
Que cette année 1983 soit celle de l'action; Notre congrès annuel de CHATEAUNEUF du FAOU a été un temps fort, mais il ne faudrait pas que la flamme que nous avons ravivée ensemble, perde de son intensité, au fur et à mesure que passent les jours.

Une de nos grandes qualités, c'est sans doute le dynamisme, la force, et parfois la passion que nous développons pour faire passer et soutenir nos idées quelles qu'elles soient, et ce dans tous les domaines, qu'il s'agisse du social, de l'économique ou du culturel.

Mais cette passion qui nous anime est-elle constructive ? N'est-elle pas trop souvent, comme beaucoup de passions, qu'un feu de paille ?

Un de nos plus grands défauts est peut-être le manque de tolérance et, l'habitude que nous avons prise de lui trouver pour excuse, notre tempérament très fort, notre personnalité.

Certes cette personnalité est importante, il nous faut même la préserver, car elle est le lien qui doit unir notre « Communauté humaine », il en va de même dans tous les types de société, mais nous devons nous efforcer de la faire éclater de façon positive.

On constate que, malgré les découpages départementaux en place, la notion de « pays » a subsisté, qu'au niveau des « terroirs » les frontières naturelles que sont, les rivières, les forêts ont conservé, même aujourd'hui, toute leur valeur sur le plan des relations socio-économiques.

Si le gouvernement actuellement en place, dit reconnaître l'importance et la nécessité de l'expression des cultures régionales en dégage-t-il pour autant les moyens ?

S'il nous reconnaît le droit de parler nos langues régionales nous en donne-t-il pour autant les moyens ?

N'y a-t-il pas contradiction entre le fait de dire « nous dégageons des postes d'enseignants », en exigeant que ceux-ci soient qualifiés ( nous ne pouvons qu'être d'accord sur ce point), sans donner les moyens permettant cette qualification, dont le principal est le CAPES ?

Ne reconnaît-on pas que la FRANCE a été le pays d'Europe occidentale le plus réticent, le plus sourd, à la demande grandissante des populations de langues et cultures régionales.

François MITTERRAND, devenu Président de la République, n'a-t-il pas proclamé dans son discours du 14 mars 1981, à LORIENT, « C'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'atteindre dans SA culture et SA langue ».

Autant de citations reconnaissant le DROIT A LA DIFFERENCE.

Mais, où en sommes-nous au niveau de l'action ? Si certains états, dans leur conception relative aux droits de l'homme, acceptent et rejoignent ces idées — qu'en est-il pour la France ?

Certes, tout n'est pas négatif, mais, devons-nous, pourrions-nous, vivre longtemps avec... des promesses ? Notre déception reste grande.

Que nous apportera 1983 et les années à venir ? Si le gouvernement en place, devra tenir ses promesses, il faut que nous apportions la preuve de notre volonté de nous prendre en charge. Pour ce faire, il faut que nos actions soient cohérentes, réfléchies, en un mot qu'elles soient efficaces.

Parallèlement à cela, nous ne devons pas perdre de vue, qu'un des points essentiels devra rester la réintégration de la Loire Atlantique au sein de la région BRETAGNE.

Ne serait-ce pas là une des meilleures preuves de la Réparation historique qui nous est promise ?

Le 11 décembre dernier, se tenait à Nantes, un Forum de l'Unité de la Bretagne, au cours duquel il a été rappelé et démontré que la puissance économique de la Bretagne serait, avec ce retour de la Loire Atlantique, équivalente à celle du DANEMARK.

Combien y ont assisté ? peu importe le nombre, il était important mais, celui-ci était-il suffisant pour infléchir la position de ceux qui, par crainte ou par réaction, modifient les données du problème, les règles du jeu, en disant que c'est aux Bretons eux-mêmes de manifester leur volonté de voir se réaliser cette réunification.

Il faut que la Bretagne retrouve son âme, sa vraie personnalité indissociable de son territoire, pour qu'elle puisse à nouveau être elle-même.

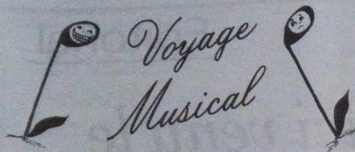
Si la base même de nos actions, doit se situer sur le plan culturel, il ne faut pas pour autant penser qu'elles doivent être moins incisives...

Celles-ci dépendront de notre volonté de participer et de faire participer. Différentes commissions que nous souhaitons « ouvertes » au maximum, ont été ou seront mises en place.

Nous nous devons de nous y associer.

S'il nous faut éviter le « ghetto » qui nous conduirait à plus ou moins brève échéance à un « appauvrissement » de notre culture, il nous faut aussi éviter de nous laisser « noyer » dans une culture, par trop élargie, qui, en raison des moyens dont elle dispose nous ferait retomber dans l'ornière et empêcherait ainsi l'expression libre de ce qui nous anime.

Marcel EON.



Extrait d'un conte en cours d'écriture qui devrait sortir bientôt, en spectacle avec musique et chanson traditionnelle. C'est l'histoire d'un binou magique qui voyage dans le temps et l'espace selon les airs qu'il joue. Nous voici au «Chapitre» des 3 Angèles

Trois femmes dans une grande maison  
Trois femmes et un même nom  
Trois femmes qui portent le nom d'Angèle  
et qui le portent bien  
L'une paysanne, l'autre conteuse, la troisième cousine.

Fanch ne se rappelait plus quel air l'avait amené là, sur son binou magique mais c'était une sensation étrange qu'il faisait pousser le pas plus avant. Il savait qu'il entrerait pour apprendre et qu'il aimerait.

un long couloir de boiserie, éclairé au fond, d'une lune, la lune, lumière lunaire, croissante et descendante avec l'étonnement des yeux  
lumière lunatique qui semblait jouer avec la folie dans la tête  
le rythme des paupières comme flux et reflux comme autant de marées

Fanch avait les larmes aux yeux  
émotion d'une première porte qu'on ouvre  
Elle donnait sur un champ. Angèle la première poussait une charrue qui menait un vieux cheval bai. Si vieux qu'il portait la sagesse dans ses yeux, si beaux tous les deux, qu'il reçut leurs deux regards avec la même profondeur. Angèle ne dit rien mais un signe de sa tête mena les yeux de Fanch à la terre brune. Les charmes traçaient sur le champ, des mots, les mots modulaient un poème. Des améthystes jaillissaient des labours et punctuaient, en points d'amour

\* «Si l'on me disait un matin :  
«Ce jour sera ton dernier jour»  
Je ne ferais pas autre chose  
que ce que je fais chaque jour  
de l'aube jusqu'à la nuit close  
mon humble ouvrage quotidien.

Fanch pensa en souriant, qu'il mourrait peut-être un jour de joie en jouant du binou.  
Angèle la première apprenait la sagesse de la terre et le silence qui nait des mots.

«...ou les mots qui naissent du silence» ! dit-elle en guise d'adieu. Fanch sut en refermant la porte du champ qu'il connaîtrait le poème - toujours - par le cœur.

Angèle, l'autre, l'attendait près du feu, attendant le poème de labeur et d'amour. C'est ainsi qu'elle aimait les mots, accrochés à la terre et elle saurait dans sa voix si son cœur portait la peur ou la paix.



- Entre ! assieds-toi, écoute... entends le rythme du feu, il porte comme la mer, le même souffle, la même force...

Le ciel traversait le plafond et les astres étaient dans les nœuds du bois comme dans de galaxies la nuit noire et la lune, dans le couloir.  
«Je dis la nuit, je suis la nuit», lui dit Angèle «les astres sont mon univers comme cette maison, ce feu et cette fontaine». Comme coulant des mots, le bruit vint aux oreilles de Fanch, qu'une fontaine roulait son eau à l'autre bout de la pièce. Il prit la cruche de terre qui attendait au coin de la cheminée et s'en fut la remplir. Une éponge de mer était posée sur la margelle de la fontaine. Fanch s'en servit pour rafraîchir les yeux d'Angèle et les siens. L'eau donnait aux lèvres un goût de sel et il crut bien qu'il entendait la mer, à dix lieues de la mer.

Angèle la seconde apprenait à voir et à entendre avec le cœur.

«Va, maintenant, lui dit-elle, porte cette eau à Angèle, la dernière.

Fanch poussa la troisième porte et trouva Angèle, celle qui est cousine, et qui l'attendait, deux grands bols de faïence, posés sur la nappe à pommes rouges.

«De l'eau ! dit Angèle, qui rafraîchit la gorge et rajoint la voix !» de l'eau douce comme un matin de rosée printanière, comme une fontaine en Brocéliande. Fanch but une gorgée et sut qu'Angèle, Angèle la cousine, comme toutes les cousines de nos prés, était la messagère du temps, qu'elle apprenait les temps de la vie, par les chansons de sa mère et de plus loin encore venues. Chansons à la marche, à la danse, à presser les pommes à cidre et celles à faire pleurer la mariée, chanson à tête reposée, pour la musique des mots et le mystère de leur histoire.

Angèle la cousine apprenait la mémoire

A Camper il y a, à Camper il y a  
Enfant de lilas, une femme de chambre là...

Dites-moi donc ma jeune fille  
vos jardins sont-ils sarclés ?  
j'y ai perdu hier soir la clé  
parmi ses sentes  
je vous prie si vous la trouvez  
de me la rendre...

Judikael \* poème d'Anjela Duval

Ti Kendalc'h  
56350  
St Vincent  
/Oust

Tél.  
(99)  
91.  
28.  
55.

12 et 13  
février  
Trophées  
Bowhill  
et  
hermine

REGLEMENT

1. Les concours débuteront le samedi 12 février à 15 h précises et se termineront le dimanche 13 février à 18 h.
2. Les inscriptions devront être envoyées à Ti Kendalc'h avant le 1/02.
3. Les décisions du jury seront sans appel.
4. Les candidats qui ne respecteraient pas leur horaire de passage pourront être disqualifiés (ceci dans un but de bonne organisation des concours).
5. Les inscriptions sont gratuites.
6. CONCOURS DE SOLISTES DE CORNEMUSE - MUSIQUE ECOSSAISE

Les candidats choisiront une des catégories définies ci-après au moment de l'inscription :  
A. Débutant  
B. Moyen  
C. Confirmé  
A. Deux airs de tempo différents enchaînés.  
B. Marche (deux parties) enchaînée avec deux danses de tempo différent.  
C. Suite libre (marche et danse).

7. CONCOURS DE SOLISTES DE CORNEMUSE - Musique Bretonne.

Les candidats choisiront une des catégories définies ci-après au moment de l'inscription :  
A'. Débutant : deux airs traditionnels enchaînés.  
B'. Moyen : une mélodie ou une marche et une danse, enchaînées (traditionnel).  
C'. Marche + mélodie + danse traditionnelle (enchaînées).

8. CONCOURS DE SOLISTES DE BATTERIE

Les candidats choisiront au moment de l'inscription entre la catégorie D (débutant) et D' (confirmé)  
Catégorie D : un air libre  
Catégorie D' : une suite de tempo différents  
Les batteurs solistes pourront se faire accompagner d'une cornemuse.

9. CONCOURS DE BINIOU KOZH SOLO

Ce concours qui, l'année précédente a été très intéressant, a été institué pour promouvoir le jeu de Binou qui reste trop souvent un instrument de réponse dans le jeu de couple et pour montrer que le Binou de par une recherche technique peut se suffire à lui-même.  
Air et interprétation libre.

10. CONCOURS D'ENSEMBLE DE BATTERIE.

Prestation 5 mn maximum  
Air libre.  
Composition : 3 batteurs, 1 ténor, 1 basse.

11. TROPHÉE DE L'HERMINE. Musique Bretonne

Le choix du ou des thèmes, la composition de l'ensemble (choix des musiciens) sont libres afin de promouvoir la création. Durée : entre 10 et 15 minutes.

12. TROPHÉE DU BOWHILL AND SEAFIELD COLLIERIES PIPE BAND.

Ce trophée est remis en jeu pendant 7 ans, cette année il s'agit de la 48<sup>ème</sup> année.  
La mini-formation devra être composée au minimum de 6 participants.  
Il devra être effectué une suite libre de 5 à 10 mn. En cas de trop grandes différences de niveau entre les mini-formations, le jury se réserve le droit d'établir des catégories.

SAMEDI 12 FEVRIER

14 h 30 Tirage au sort des ordres de passage  
15 h Concours A et A' (cornemuse solo, musique écossaise et musique bretonne) débutants  
Concours D et D' (batterie solo) débutants et confirmés  
16 h 30 Concours B et B' (cornemuse solo, musique écossaise et musique bretonne) moyens  
18 h Concours de binou kozh solo  
19 h - 21 h Ouverture du Restaurant (rue Cassée 28 F)  
21 h Fest-noz

DIMANCHE 13 FEVRIER

9 h 30 à 12 h 30 Concours C et C' (cornemuse solo musique écossaise et musique bretonne) confirmés  
10 h à 11 h Concours d'ensembles de batterie  
12 h à 14 h Ouverture du restaurant (repas à 32 F)  
14 h à 15 h Suite des concours C et C'  
15 h Trophée du BOWHILL  
16 h Proclamation de l'HERMINE  
17 h 30 Proclamation des résultats et remise des prix

INSCRIPTION et Renseignements complémentaires :

Ti KENDALC'H St Vincent s'Oust  
Tél. (99.30) 91.25.55

TARIFS du week-end :  
Repas samedi soir : 28 F  
Lits (avec pet.Dé.) : 26 F  
Entrée du fest-noz : 7 F  
Repas dimanche : 32 F  
(boisson non comprise)

TARIF pour le week-end complet : 88 F.

## Hurra blith o!

## coutume de l'an-ecosse

Cet article est la traduction d'un travail paru dans **TOCHER** pour son dixième anniversaire. Sous forme d'interview, il relate une vieille coutume qui avait lieu dans l'île de LEWIS jusqu'après la première guerre mondiale entre Noël et le Jour de l'An. Alan Bruford (Editor of **TOCHER**) interview Donald MacDonald, un ancien de cette île.

**DM :** « Cela se passait la nuit de Noël, mais ça avait lieu aussi très souvent n'importe quand entre la veille de Noël et Hogmanay (Jour de l'An). Pour nous, c'était toujours la veille de Noël ou le plus près possible... Je n'étais pas le chef du groupe, je faisais les rimes pour le groupe... j'étais alors dans les neuf ans... Je faisais partie de la bande ; nous cherchions toujours à nous joindre à une bande, normalement nous devions avoir sept ans pour en faire partie.

**AB :** « Et après, vers quel âge quittait-on la bande ?  
**DM :** Vers quinze ans, peu après avoir quitté l'école; on quittait l'école à quatorze ans à cette époque-là... On était peu nombreux après 1919. La guerre, la Première guerre mondiale mit fin à tout cela.

**AB :** Et... ça se passait dans tous les villages ?  
**DM :** A chaque fois dans tous les villages de Lewis, mais aussi... dans les Highlands et dans les îles aussi bien.

**AB :** Et qui portait ça ?  
**DM :** C'était le chef, c'était son boulot... Les autres... nous avions un bâton de saule et nous tapions sur le peau de mouton en traversant le village, seulement pour faire du bruit, mais pas pour faire mal à celui qui le portait. Nous donnions des coups en oblique et le peau faisait un bruit sourd...



**AB :** Et dans un gros bourg, il devait y avoir plus d'une bande ?  
**DM :** Oh oui, le nombre de bandes dépendait de la taille du village. Je faisais partie d'une bande du nord-est, mais il y avait au moins deux bandes dans le sud du village. Nous avions chacun notre territoire et il y avait de la place pour tout le monde.

**AB :** Et vous étiez combien dans chaque bande ?  
**DM :** Entre dix et vingt, disons une quinzaine... des bons copains qui vivaient dans le même secteur. La plupart d'entre nous visitait la maison de ses parents durant la nuit de Noël.

**AB :** Et c'était le soir que vous sortiez, dans la nuit ?  
**DM :** Oh oui, dans la nuit ! Et il faisait nuit tôt à Lewis, vers quatre heures de l'après-midi, au moment de Noël.

C'est le départ. La corbeille est encore vide. L'accordéon mène la marche...

**AB :** Et vous restiez tard dehors ?  
**DM :** Bien sûr. Nous sortions juste après avoir fini de manger ! Chaque maison, dans chaque quartier était visitée; et si par hasard on en oubliait une, les mamans étaient très ennuies; les maîtresses de maison veillaient à ce qu'on ne les oublie pas, sinon ça voulait dire qu'elles ne valaient pas grand-chose. Et non seulement ça, vous ne deviez surtout pas oublier votre maison, car la maman préparait toujours quelque chose de bon pour son enfant...

**AB :** Et c'était le soir que vous sortiez, dans la nuit ?  
**DM :** Oh oui, dans la nuit ! Et il faisait nuit tôt à Lewis, vers quatre heures de l'après-midi, au moment de Noël.

Extrait de « Coutumes et Traditions de Haute-Bretagne » de H.F. Baffet - Reédition Laffitte - En vente à la Coop Breizh.



On s'arrête chez le boulanger qui offre bien entendu des gâteaux pour garnir le panier...

**AB :** Vous chantiez un hymne sur le pas de chaque porte ?  
**DM :** Oui, et quand la porte était ouverte, nous chantions à l'intérieur. Nous n'ouvriions jamais la porte, la porte était ouverte pour nous... La cheminée était à cette époque là au milieu de la pièce, une cheminée ou un simple feu par terre. S'il y avait une cheminée, il y avait un fautois placé à côté. Et on faisait trois fois le tour du feu pour symboliser le soleil couchant, en chantant. Tous les occupants de la maison essayaient de frapper le peau de mouton - pourquoi, je ne peux le dire - avec des bâtons ou avec les pinces du foyer; ceux qui n'avaient rien, essayaient avec les mains.

Après avoir récité le compliment, la maîtresse de maison préparait nos cadeaux que nous mettions dans des sacs à farine (que nous avions bien nettoyé auparavant...). Chaque village avait une poésie différente, mais les mots, les phrases appartenaient à l'île tout entière. Mais bien sûr, il y avait des variations selon les villages.

**AB :** Je comprends. Maintenant, comment s'appelaient-ils en gallois ?  
**DM :** La nuit de Noël ? Oidiche nam Bonnag, la Nuit des Cadeaux...

**AB :** Et comment appelez-vous cet hymne ?  
**DM :** Duan nam Bonnag. On commençait par « Hurra blith o », une phrase qui ne veut rien dire, mais le groupe disait cela avant de commencer l'hymne.

**AB :** C'était toujours psalmodié, jamais chanté ?  
**DM :** Non, on psalmodiait comme ça, comme un chœur grec !

**AB :** Et puis après, vous preniez vos cadeaux et vous preniez congé ?  
**DM :** Naturellement. Nous choisissions pour faire notre tournée une vieille fille qui venait avec nous, fidèlement tous les ans. Elle entrainait bien dans le jeu de la bande. Elle collectionnait les cuillers, les tasses, les tables, les chaises si nécessaire. Elle s'assurait que les rideaux étaient bien tirés pour que personne puisse nous voir ! Aussi, après avoir visité toutes les maisons que nous devions voir, nous allions la voir et en accord avec le chef de bande, elle procédait à la distribution des cadeaux; elle commençait par les plus jeunes garçons, veillant à ce qu'ils aient bien leur dû. Elle prenait sa part bien sûr, et gardait tout ce qui n'avait pas été distribué. Elle était femme de charge à l'école et s'occupait des enfants toute sa vie et elle prit bien soin de nous, à coup sûr...

Maintenant, avions-nous un thé ? Je le crois, oui. Du moins à mon époque. Probablement qu'avant nous avions du lait et puis on nous donnait des fruits et c'était vraiment nouveau. Quand j'étais petit garçon, nous n'avions pas beaucoup de fruits : des bananes, des petits pains ronds (scones) et du pain de sucre parce que du pain de sucre, c'était vraiment précieux...

Nous allions habillés tels que nous étions tous les jours ; nous n'avions pas d'habits de dimanche !

**AB :** Vous chantiez un hymne sur le pas de chaque porte ?  
**DM :** Oui, et quand la porte était ouverte, nous chantions à l'intérieur. Nous n'ouvriions jamais la porte, la porte était ouverte pour nous... La cheminée était à cette époque là au milieu de la pièce, une cheminée ou un simple feu par terre. S'il y avait une cheminée, il y avait un fautois placé à côté. Et on faisait trois fois le tour du feu pour symboliser le soleil couchant, en chantant. Tous les occupants de la maison essayaient de frapper le peau de mouton - pourquoi, je ne peux le dire - avec des bâtons ou avec les pinces du foyer; ceux qui n'avaient rien, essayaient avec les mains.

Après avoir récité le compliment, la maîtresse de maison préparait nos cadeaux que nous mettions dans des sacs à farine (que nous avions bien nettoyé auparavant...). Chaque village avait une poésie différente, mais les mots, les phrases appartenaient à l'île tout entière. Mais bien sûr, il y avait des variations selon les villages.

**AB :** Je comprends. Maintenant, comment s'appelaient-ils en gallois ?  
**DM :** La nuit de Noël ? Oidiche nam Bonnag, la Nuit des Cadeaux...

**AB :** Et comment appelez-vous cet hymne ?  
**DM :** Duan nam Bonnag. On commençait par « Hurra blith o », une phrase qui ne veut rien dire, mais le groupe disait cela avant de commencer l'hymne.

**AB :** C'était toujours psalmodié, jamais chanté ?  
**DM :** Non, on psalmodiait comme ça, comme un chœur grec !

**AB :** Et puis après, vous preniez vos cadeaux et vous preniez congé ?  
**DM :** Naturellement. Nous choisissions pour faire notre tournée une vieille fille qui venait avec nous, fidèlement tous les ans. Elle entrainait bien dans le jeu de la bande. Elle collectionnait les cuillers, les tasses, les tables, les chaises si nécessaire. Elle s'assurait que les rideaux étaient bien tirés pour que personne puisse nous voir ! Aussi, après avoir visité toutes les maisons que nous devions voir, nous allions la voir et en accord avec le chef de bande, elle procédait à la distribution des cadeaux; elle commençait par les plus jeunes garçons, veillant à ce qu'ils aient bien leur dû. Elle prenait sa part bien sûr, et gardait tout ce qui n'avait pas été distribué. Elle était femme de charge à l'école et s'occupait des enfants toute sa vie et elle prit bien soin de nous, à coup sûr...

Maintenant, avions-nous un thé ? Je le crois, oui. Du moins à mon époque. Probablement qu'avant nous avions du lait et puis on nous donnait des fruits et c'était vraiment nouveau. Quand j'étais petit garçon, nous n'avions pas beaucoup de fruits : des bananes, des petits pains ronds (scones) et du pain de sucre parce que du pain de sucre, c'était vraiment précieux...

Nous allions habillés tels que nous étions tous les jours ; nous n'avions pas d'habits de dimanche !

Ainsi se termine cet entretien. Pour conclure, nous pourrions lire avec intérêt la « Rime du Nouvel An », en anglais, la traduction d'un texte poétique étant plus ou moins une trahison (bien que ce texte soit la traduction de l'original en gallois).

New Year Rhyme  
(from North Tolsta, Lewis).

**Chorus :** Hurra blith o  
Reciter : This is Handsel Night  
**Chorus :** Hurra blith o (this is shouted every line)

**Reciter :**  
Woman of the house, rise up,  
And bring down the Hogmanay Bannock ;  
Generosity was ever in your dwelling,  
Stinginess (kapt) outside your door.  
Don't cut cheese-rind.

One thing that isn't wanted  
Is little mites of scabby potatoes -  
They are not attractive or healthy,  
And they are not easy to carry.  
We can eat bread without butter;  
We can eat cheese on its own,  
So why then should we go hungry ?  
The first day of the New Year  
Thrus were seen going to the beach ;  
The land shone;  
The ground shone;  
The wave upon the beach shone;  
The deer of the steep mountain shone;  
The cockerel shone upon the roost -  
Roost under the wrong cockerel !

Jakez GAUCHER



### LONDRES PAR VOIE EXPRESS

Au départ de QUIMPER - MORLAIX - RENNES

Vol quotidiens toute l'année au départ de BRETAGNE vers LONDRES

Aéroport de Morlaix - Tél. 1981 62 10 22

# 2 800 000 Gallois regardent leur télévision !

Au moment où l'on commence à parler en France de la création d'une quatrième chaîne de télévision, il est intéressant pour les habitants de la Bretagne de savoir que la fameuse chaîne qui est entrée en service dans le Royaume-Uni le 2 novembre, assure un service complet en langue galloise au Pays de Galles. Une station de télévision régionale a été en effet créée spécialement pour cela à Cardiff au début de l'année et on estime qu'elle a déjà contribué à créer, directement ou indirectement, près d'un millier d'emplois nouveaux au Pays de Galles.

La comparaison avec la Bretagne et la situation faite à la langue bretonne à la télévision est tout à fait saisissante. Les deux régions ont des dimensions comparables : la Bretagne a une superficie de 34 000 km<sup>2</sup> et une population de 3 700 000 habitants, le Pays de Galles une superficie de 20 000 km<sup>2</sup> et une population de 2 800 000 habitants. En 1931, il y avait au Pays de Galles, 301 261 personnes parlant gallois (selon les chiffres officiels du recensement). En Bretagne, où la question de la langue maternelle ne figure pas dans les recensements, Deuzat estimait le nombre des Bretonnants en 1929, entre 1 150 000 et 1 200 000, dont un million parlent constamment et quotidiennement breton. Une autre étude en 1934 estimait alors le nombre des Bretonnants à 1 200 000.

Aujourd'hui, la langue galloise jouit d'un véritable statut au Pays de Galles, elle est enseignée un peu partout et elle est largement utilisée dans la vie publique et notamment dans la signalisation. Une station de radio émet 25 heures par semaine, c'est à dire 7 jours sur 7, du matin au soir, en langue galloise, et désormais les Gallois bénéficient d'une chaîne de télévision entièrement en gallois. En Bretagne, malgré toutes les promesses passées, la langue bretonne n'a toujours pas reçu les moyens nécessaires à sa survie et à son épanouissement et elle est aujourd'hui en danger de mort.

Il y a peu de temps, une petite équipe de tournage se déplaçait dans la Presqu'île de Llyn au Nord du Pays de Galles lorsque soudain ses membres aperçurent un pré qui leur parut idéal pour un bout de tournage qu'ils voulaient faire. Ils déchargèrent donc leur matériel et allèrent dans le pré avec l'intention d'aller ensuite proposer une petite somme à l'exploitant agricole pour l'utilisation de son terrain, lorsqu'ils en seraient terminés.

Ils allaient commencer à filmer quand une voix les interpella rudement de la route : « C'est ce que vous fabriquez là ? C'est notre terrain que vous êtes en train d'utiliser ! ». C'était une autre équipe de tournage...

Je ne garantis pas la véacité de cette histoire mais elle pourrait bien être exacte. Le Pays de Galles fournit en effet actuellement d'équipes de cinéma qui sont toutes en train de préparer fébrilement des émissions pour S4C (Sianel 4 Cymru), la quatrième chaîne de télévision, en langue galloise, qui a commencé à émettre au début du mois de novembre.

Au micro de Radio Cymru



Une des rares langues minoritaires à avoir son service de télévision

Il faudrait sans aucun doute aller très loin pour trouver un service de télévision comparable à celui qui est actuellement en service à Cardiff. Le gallois est devenu une des rares langues minoritaires d'Europe Occidentale à posséder son propre service de télévision, un service unique aussi par son organisation. C'est en effet un service dans lequel cohabitent sur une même chaîne des émissions réalisées par le service public (la B.B.C.), une société commerciale (H.T.V.) et des petites compagnies indépendantes de réalisation de programmes. C'est une chaîne qui contient de la publicité mais pas au moment des émissions de la B.B.C. B.B.C. Wales assure la plus grosse part des programmes en fournissant 10 heures d'émissions par semaine, H.T.V. en fournit dans un premier temps 7 heures 45 minutes (qui seront portées ultérieurement à 9 heures) et 4 heures 15 supplémentaires sont assurées par des producteurs indépendants.

Les émissions de la B.B.C. sont assurées gratuitement, cet organisme étant en effet financé par la redevance que paient chaque année tous les propriétaires de récepteurs de télévision. S4C devra en revanche payer les émissions fournies par H.T.V. et par les producteurs indépendants. S4C qui a déjà reçu une dotation initiale de 20 millions de livres (240 MF) pour durer jusqu'en mars 1983, est financée par l'Independent Broadcasting Authority qui, elle, a reçu cet argent des compagnies privées de télévision selon ce qui a été défini par une loi du Parlement.

### L'expérience de radio Cymru

Les émissions d'information constituent l'élément essentiel des programmes de toute chaîne de télévision et c'est B.B.C. Wales qui assure le service d'information sur S4C. B.B.C. Wales a déjà l'expérience d'un service public de radio en langue galloise, Radio Cymru, avec près de 66 heures d'émissions en gallois par semaine. Ce

ses réalisations prestigieuses diffusées sur l'ensemble du Royaume-Uni par les chaînes B.B.C. 1 et B.B.C. 2 de même que pour ses productions en langue galloise. B.B.C. Wales dispose aussi d'un orchestre symphonique capable d'interpréter un large répertoire musical et qui sera mis à contribution sur S4C.

H.T.V. sera chargé des émissions consacrées aux problèmes actuels et elle apportera aussi une importante contribution avec son département d'émissions pour les enfants du primaire. Un motif de préoccupation en ce qui concerne H.T.V. est le temps considérable qu'il a fallu à la compagnie pour parvenir à un accord avec S4C quant au nombre d'heures qu'elle fournit à la chaîne.

### Créativité et multiplication des producteurs indépendants

Mais l'excitation et l'atmosphère suscitées par la nouvelle chaîne sont surtout soulevées par les producteurs indépendants qui ont surgi comme des champignons depuis un peu plus d'un an. Beaucoup de ces producteurs sont des gens qui ont déjà

« Le résultat a dépassé toutes nos espérances » explique Emyr Davies qui a abandonné un poste de responsabilité à la B.B.C. Wales pour devenir responsable des commandes de programmes à S4C, « il y a plus de 40 sociétés indépendantes qui réalisent des émissions pour nous. A l'heure actuelle, 230 heures d'émissions ont déjà été préparées pour nous par ces compagnies ».

D'après lui, le niveau de tout ce qui a déjà été réalisé jusqu'ici et qu'il a pu visionner est meilleur que les programmes gallois actuellement présentés sur B.B.C. Wales et H.T.V.

### « Superied », un super petit ours...

Brian Werham, qui est le Contrôleur de la chaîne de télévision B.B.C. 2, évoquait récemment dans un débat l'impact que devrait avoir la 4ème chaîne sur la télévision britannique dans le reste du Royaume-Uni (la 4ème chaîne de télévision y sera une deuxième chaîne commerciale I.T.V.2, qui commandera elle aussi une grande partie de ses programmes à des producteurs indépendants. Werham a mené une réflexion en profondeur sur l'effet que ces producteurs indépendants vont probablement avoir. Il

dans fabriquer des émissions en gallois et en anglais, en ayant un œil sur le marché d'exportation de la télévision. Des joues «superied» ont déjà été réalisées et commenceront à apparaître dans les magasins de joues.

### Des centaines d'emplois créés dans l'audiovisuel

Dans la période actuelle de grave récession économique, la télévision au Pays de Galles semble une industrie en plein essor. B.B.C. Wales est également en train d'accroître ses effectifs de près de 250 personnes. H.T.V. embauche aussi et les producteurs indépendants fournissent de nouveaux emplois en nombre encore plus grand. En plus, d'autres sociétés de service ont été créées : « Barcud » (cert-voiant) est ainsi une société qui dispose de sa propre unité de diffusion en extérieur, très sophistiquée, à Caernarfon. « Barcud », dont l'un des directeurs est Gwilym Owen, ancien responsable de l'information et des dossiers d'actualité à H.T.V., ne réalisera pas ses propres émissions. Ses installations sont destinées à être louées aux producteurs indépendants. « Barcud » emploie déjà 17 personnes à Caernarfon et va très prochainement en embaucher 4 autres. Des sociétés de construction de décors de télévision se sont également créées de même qu'une société spécialisée dans la fourniture de matériel d'éclairage.

On a l'impression que le Pays de Galles tout entier est en train de devenir rapidement une région bouillonnante d'activités de réalisation d'émissions pour la télévision. L'Ecole Normale de Bangor et l'Institut d'Education Supérieure du Sud-Glamorgan à Cardiff ont tous deux créé des cycles de formation au métiers de la communication, couvrant tout ce domaine depuis la préparation de textes de scénarios jusqu'à la photographie et de la sociologie à la production de films.

### S4C ne peut se permettre de décevoir

Il est maintenant essentiel que S4C soit un succès. Une récente enquête sur les habitudes d'écoute parmi les personnes de langue galloise a montré que les émissions en gallois avaient une audience extrêmement fidèle, 80 à 90 % d'entre elles affirment regarder un programme en gallois au moins une fois par semaine. Plus de 50 % des personnes de langue galloise affirment regarder le magazine quotidien d'informations en gallois de B.B.C. Wales « Heddwg » (aujourd'hui), 3 ou 4 fois semaine. S4C est surveillée de très près depuis le début et son avenir n'est pas assuré si la chaîne ne parvient pas à attirer une bonne audience. On ne sait pas encore très clairement ce que l'on devra considérer comme une « bonne audience » mais la nouvelle chaîne a des ennemis dans plusieurs partis politiques.

Il y a de bonnes raisons d'être optimiste quand on sait qu'elle a comme directeur, un homme plein de talent et de diplomatie, Owen Edwards, ancien contrôleur de B.B.C. Wales, et comme directeur des programmes, Emyr Davies, ancien d'H.T.V. A la présidence de S4C, on trouve le redoutable Sir Goronwy Daniel, ancien Sous-Secrétaire d'Etat permanent aux Affaires Galloises et ancien directeur du Collège Universitaire du Pays de Galles, à Aberystwyth, un homme décidé qui semble généralement réussir à aller là où il a envie d'aller. Pour l'aventure de la langue galloise, il n'ont pas le droit d'échouer ? S'ils réussissent, on peut seulement se demander jusqu'où ils pourront aller. Sa pourrait-il finalement que le Pays de Galles demain ne produise pas seulement des émissions pour ses propres habitants mais pour les chaînes de télévision du monde entier ?

Harri ROBERTS



L'équipe des animateurs, journalistes, techniciens de Radio Cymru

service est souvent cité comme un exemple de succès dans le domaine de la radio au Pays de Galles, à chaque fois que des doutes se manifestent quant à la capacité du Pays de Galles à disposer d'une chaîne de télévision en langue galloise et à la faire vivre. Il est certain qu'une station de télévision demande infiniment plus de monde, d'argent et de moyens techniques qu'une station de radio. Cependant, c'est déjà un énorme avantage que d'avoir l'expérience de plusieurs années d'un service d'information en gallois à un service traitant aussi bien de l'actualité mondiale que des événements au Pays de Galles et en Grande-Bretagne. C'est un atout de première importance pour relever le défi d'assurer un service semblable à la télévision avec S4C. La façon dont l'équipe de B.B.C. Wales est parvenue à rendre compte des récents événements des Iles Malouines, a montré qu'elle était capable de bien faire son métier.

B.B.C. Wales a été aussi la première station à retransmettre des commentaires de matches de rugby ou de foot-ball importants en langue galloise, et elle possède un département de réalisation d'émissions dramatiques pour la télévision, renommé pour

briseront certainement beaucoup de règles établies, soit par manque d'expérience et parce qu'ils ne sauront pas faire mieux, soit par pure malice. Remettre en cause des principes établis de longue date n'est pas une mauvaise chose et les habitants du Pays de Galles pourraient bien démontrer à cette occasion qu'ils sont capables d'apprécier beaucoup d'idées nouvelles et de nouvelles émissions.

D'autres possibilités apparaissent à l'horizon. « Superied » (ce nom a une ressemblance de Superman), un petit ours qui devient un super-héros grâce à l'aide de Sportyman, un être venu de la planète Spot, est d'ores et déjà connu de la plupart des jeunes Gallois, qu'ils parlent ou ne parlent pas gallois. Des livres en gallois et en anglais, écrits par un Gallois et publiés au Pays de Galles, racontent les aventures de « Superied », sont déjà en vente depuis quelque temps pour les enfants de 5 à 6 ans. « Sirio » une nouvelle société indépendante créée à Cardiff, s'est vue confier la réalisation d'une série de 24 émissions de dessins animés de 8 minutes chacune pour S4C. « Superied » a déjà été acheté par des sociétés de télévision étrangères. De fait un certain nombre de producteurs indépen-



En Suisse

## Nous parlons Romanche

Entre autres...

### Les Grisons (Kanton Graubünden)

Je dédie cet article à André et Ruedi qui, à travers ces lignes nous permettent de mieux connaître les Grisons et la langue romanche.

S'il est un pays que de nombreux Européens admirent pour son système fédéral, c'est bien la Suisse ou plutôt la Confédération helvétique. Cette nation riche et stable, coffre-fort du monde entier, lieu de refuge et de paix, n'est pas le fruit de quelques penseurs ou de roitelets centralisateurs, bien au contraire : cette confédération s'est bâtie sans hâte, au fil des siècles sur la libre adhésion de communes et de cantons qui ont décidé d'unir leur destin au lieu de se battre en permanence. La base de ce traité garantissant l'autonomie de chacun en matière de gestion interne. La base populaire de ce ciment fédéral est la liberté communale. Cette liberté, quoique grignotée au fil des ans par l'état fédéral, est la garantie permettant aux diverses cultures d'avoir droit de cité et d'être reconnues officiellement. Le complexe minoritaire n'existe pas...

Situés au sud-est de la Suisse, avec au sud, le Tessin (canton italien) et l'Italie, à l'est l'Autriche, au nord les cantons germanophones de St-Gallen, Glarus et Uri et à l'ouest, les Grisons sont le plus grand canton de Suisse par sa superficie. Il adhère à la Confédération helvétique en 1803.

Région de montagne, sa principale activité est le tourisme (surtout les sports d'hiver (St. Moritz, Davos, Arosa, Disentis, etc.) avec le bâtiment (construction de chalets, barrages, etc.) : c'est le canton des téléphériques, au même titre que le Valais et l'Obwalden bernois. Son économie agricole s'est donc transformée : en 1900, environ 80% de la population était formée de paysans ; à présent, seulement 10% vivent de leur ferme. Les paysans travaillent l'été en alpage et l'hiver, ils sont monteurs de ski ou employés aux téléphériques. Dans les vallées, de petites industries du bois - 5 ou 6

employés par entreprise - vivent confortablement. Seulement, pour les autres qui veulent travailler au pays, il n'y a pas de possibilité d'apprentissage au village. Il faut partir... Par contre, les forêts appartiennent aux communes ; elles en ont la gestion et cela rapporte de substantiels profits, tout comme les usines hydroélectriques, qui sont communales : les firmes construisent l'usine et paient une taxe à la commune ; c'est le droit de l'eau. Les finances communales sont ainsi tout à fait florissantes...

### Et la langue romanche ?

L'année 1965 marquera le 2 000ème anniversaire de la conquête des Alpes par les Romains. A partir de cette date (c'est à dire, 15 av. J.-C.), la langue latine va se répandre dans toutes les vallées alpines des Grisons. La lente évolution linguistique du romanche fut influencée (et l'est encore bien plus aujourd'hui) par les dialectes germanophones des cantons voisins ; aussi on peut dire, comme le Professeur Alex

Decurtius, de l'université de Fribourg (Suisse), que «le peuple et la langue des Grisons sont un lien naturel, un pont entre le Nord et le Sud de l'Europe».

Au Moyen-Age, la constitution de trois fédérations dans les Grisons (Engadine, Surselva et Grison central) eut pour résultat que les Romanches perdirent leur centre épiscopal (et culturel) de CHUR au profit des germanophones. L'absence de centre culturel, des vallées autonomes ayant peu de communications entre elles, un certain isolationisme permit aux différents dialectes de la langue romanche de survivre ; des différences d'écriture, de vocabulaire font qu'il y a actuellement trois formes de romanche : le surilvan, le sutsilvan (ou surmiran) et le ladin (minoritaire).

Donc on peut dire que le romanche est une langue néo-latine (et non un dialecte) parlée depuis presque 2000 ans. Bien sûr, les dialectes ont évolué de leur côté. Cependant, il faut noter que la première bible, publiée en romanche (Engadine) date de 1560, fut aussi le premier livre publié dans cette langue.

Quant à la population, les Grisons viennent au 17ème rang (sur 25 cantons), soit 0,8% de la population suisse. On compte pour les Grisons une population de 164 941 habitants en 1980, dont 36 017 parlent le romanche.

Avec la population émigrée dans les autres cantons et à l'étranger, on peut dire qu'en 1980, il y a au monde environ 51 000 personnes parlant la langue des Grisons ! Cette langue, dans ce canton est utilisée par l'administration et dans la vie publique. Numériquement, le peuple des Grisons parlant romanche est d'environ en 1982 de 40 000 âmes ; ceux qui parlent italien sont au nombre de 15 000 et plus de 100 000 germanophones...

Autant dire que l'influence germanique est capitale, car même si les quatre langues du canton sont enseignées de l'école au lycée (jusqu'en seconde), la préférence est dans l'ensemble donnée à l'allemand.

Des mouvements linguistiques et culturels se sont fondés pour développer la culture romanche ; on peut citer la Société Retoromantscha qui a publié le Dictionari



### A la croisée des chemins

Les cantons des Grisons sont situés sur carrefour qui a vu passer de nombreuses armées (dont celles de Napoléon) franchir ses cols (Simplon), et qui voit passer maintenant les hordes touristiques du Nord se précipiter vers l'Italie en passant sur ses routes. Mais un lieu de passage est aussi une porte ouverte sur l'émigration, qui est forte dans ce canton.

Devant ces problèmes humains et culturels, il a fallu faire face. Mais la défense des droits linguistiques ne datent pas d'hier : en effet, la Grande Charte (Magna Charta) des Grisons, qui garantit un DROIT EGAL pour les langues allemande, italienne, et les deux formes de romanche (le Surilvan et l'Engadine), date de... 1794 ! Et même sous le règne de la République Helvétique, imposée par Napoléon, cette charte fut sagement respectée. Mais le fait le plus important fut la reconnaissance du Rhetoromanche comme quatrième langue officielle du Canton des Grisons en 1938, à la veille de la deuxième guerre mondiale. Le Rhetoromanche (Sursilvan et Engadine) est donc langue nationale des Grisons, les trois langues officielles de l'Etat fédéral helvétique étant l'allemand, le français et l'italien.

Rumantsch Grichun, et la LIGIA ROMANTSCHA (1) qui regroupe tous ceux qui parlent et défendent la langue romanche. Cette ligue publie des revues, des livres ; ses membres agissent à tous les niveaux (presse, TV, éducation, social, etc.) pour promouvoir la culture romanche.

L'avantage du plurilinguisme bien compris et vécu fait que les Romanches faisant des études font de remarquables linguistes et interprètes puisqu'ils peuvent se sentir à l'aise tant dans les versions latines que les langues latines que dans les idiomes germaniques.

D'où l'intérêt croissant des Romanches pour leur propre culture, mais aussi l'attention soutenue du pouvoir fédéral envers cette langue de deuxième rang (par l'importance dans la Confédération bien sûr ; toutes les langues sont égales en droit, sinon en fait).

Ceci est une haute leçon de démocratie et de respect des droits de l'Homme. Que l'on compare la situation de la langue bretonne et le contexte politique et administratif dans lequel nous vivons avec les Grisons et la langue romanche !... Comme le disait Uriel Wehrreich : «La situation dans les Grisons montre que la politique et la culture peuvent être traitées avec respect et copiées partout où les minorités sont sujettes à la discrimination et à l'oppression».

**\* Dernière minute :** Au cours de son émission quotidienne de 12 h 30, Radio-Suisse Internationale a consacré une partie de son programme du 22 décembre 1982 à la langue romanche. Cette excellente radio diffuse d'ailleurs deux fois par semaine des programmes en langue romanche.

«Le gouvernement fédéral vient de témoigner de son intérêt pour le romanche, quatrième langue nationale menacée de disparition. Hans Hurlimann, conseiller fédéral, a fait une conférence de presse à ce sujet.

Pas question d'abandonner les minorités linguistiques de notre pays, a-t-il dit ; il faut les aider à conserver leur identité, il faut les encourager à se manifester beaucoup plus et beaucoup mieux ! Voilà la réponse du Conseil Fédéral aux appels de détresse lancés par le Gouvernement Grison, la Ligue Romanche et Pro-Grisons-Italia. L'acte de la Confédération se concrétisera dans cinq départements (ministères) et à la Chancellerie Fédérale.

La priorité sera donnée aux examens de maturité : le grison, langue maternelle, sera considérée comme branche de maturité (matière importante). Un poste relatif aux Minorités linguistiques a été créé au ministère de l'Intérieur suisse.

A long terme, les Actes législatifs et officiels seront traduits en romanche. L'Ecole Polytechnique et les Universités examineront la possibilité de créer des Chaires de Romanche. De même, à la Radio et à la Télévision (la S.S.R. Société Suisse de Radiodiffusion), les programmes en romanche vont être développés. Le département des Finances veillera à créer davantage d'emplois intéressants dans les régions de langue romanche et italienne.

Tout ceci coûtera de l'argent. A cet effet, les estimations financières figurent dans les grandes lignes de la politique gouvernementale pour la prochaine législature. Les PTT, qui ont collaboré d'ailleurs à l'étude d'un groupe d'experts a élaboré pour sauver la quatrième langue nationale suisse, ont décidé d'imprimer en romanche les publications d'importance SUPRA-REGIONALE ; autocollants et affiches sont déjà prêts. L'annuaire téléphonique suivra. Un témoignage parmi d'autres de solidarité nationale helvétique».

Voilà le meilleur exemple que l'on puisse donner à ceux qui, en France, voudraient donner des leçons de «solidarité nationale» (on devrait d'ailleurs dire «la solidarité jacobine»). Décidément, qu'attendons-nous, pour demander l'adhésion de la Bretagne à la Confédération Helvétique ?

Jakez GAUCHER  
Radio Suisse Internationale  
(Onde Courtes 21 m)  
300 BERN  
Suisse.

Alors, les Grisons peuvent-ils être une inspiration pour les Bretons, les Corses, les Occitans, les Alsaciens, les Flamands, les Basques ?

La solution fédérale paraît en tout cas le meilleur système garantissant les droits de l'homme et le droit à la différence, si curieusement oubliés à l'heure actuelle...

Jakez GAUCHER  
11) Ligia Romantscha. 70001/Cuera/Cooira.  
Via Plessur 47, Suisse.

Le N° 3 de la revue historique bretonne DALC'HOMP SONJ vient de paraître. Prix 8,00 F. Dat'homp Sonj, 3, Place Paul Bert, 56100 LORIENT.

Belle occasion que celle de la venue à «Gouel ar Brezhoneg» du trésorier du récent Collectif National des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs, Jean François Bernardin, animateur du groupe corse «I Muvrini» pour débattre du délicat problème de la S.A.C.E.M. En fait programmée hâtivement à l'initiative des animateurs de la Radio de Pays du secteur, la rencontre qui devait rassembler divers artistes présents à la fête n'a, en raison de son heure tardive, attiré du côté breton que Loïc Le Borgne des «Blazi ruz». Il ne faudrait pas pour autant conclure au désintérêt des chanteurs, musiciens bretons de cette question.

Sans doute en Bretagne les sensibilités et les pratiques sont-elles différentes et surtout le niveau d'information et de conscience moins élevé sur ce problème précis. On perçoit cependant certains signes et grogne, aussi bien d'ailleurs chez les organisateurs de spectacles que chez les artistes, mais cela dépasse rarement ce stade. J.F. Bernardin espère bien pourtant que par delà les individualismes, les artistes bretons rejoindront le Collectif National pour une remise en cause non pas de la S.A.C.E.M. mais de sa gestion actuelle...



Jean-François Bernardin, trésorier du Collectif National des Auteurs, et animateur du groupe «I Muvrini» en discussion avec Loïc Le Borgne des «Blazi ruz».

# Patrimoine populaire et droits d'auteurs, Pour une juste répartition

«Je me rappelle avoir eu honte de dire devant les camarades d'école que je savais chanter en Corse».

Tout naturellement le problème de la langue se trouve posé...

**J.F.B.** : Aujourd'hui 90 à 95 % de la population rurale parle la langue du pays. Cependant au niveau scolaire peu de moyens sont mis à la disposition des enseignants. Seule modalité existant en primaire, l'heure hebdomadaire prévue par la loi Deixonne. On ne peut donc parler d'enseignement de la langue.

**Bzh** : Des initiatives comme Diwan...

**J.F.B.** : Il n'en existe pas chez nous. Malgré tout 80 % des instituteurs sont corsephones. C'est un argument de poids pour exiger l'éducation en Corse dans l'école officielle. Il s'agit bien d'enseigner toutes les matières : Histoire, Mathématiques... dans la langue Corse afin d'éviter qu'elle soit maintenue dans un ghetto.

**Bzh** : Le changement politique au niveau hexagonal... Comment s'est-il concrétisé ?

**J.F.B.** : Un nouveau climat s'est instauré mais peu de choses ont été concrètement réalisées. Actuellement aux postes d'administration ou d'éducation sont encore placés des personnes incompétentes. Ainsi à assurer par une enseignante de Paris ! Le travail effectué en faveur de la culture Corse n'a pas été suffisamment reconnu. Pourtant celle-ci prouve en créant qu'elle vit... Le chant polyphonique qui se rattache à

quelques temps à tous les moments de la vie sert aujourd'hui d'inspiration fondamentale à un bon nombre de musiciens...

**Bzh** : Justement à ce propos, comment régit la S.A.C.E.M. vis à vis des airs ou chants populaires (ou d'inspiration) présents en spectacles ?

**J.F.B.** : Les auteurs compositeurs ont demandé le dépôt sur cassettes d'œuvres de ce type, intranscriptibles dans l'état actuel de la codification musicale. La S.A.C.E.M. accepte bien les cassettes de Manias de la Plata et celles de musique acoustique... On s'est heurté à un quasi-refus ; la S.A.C.E.M. nous proposait dans ce cas le reversement de seulement 10 % des droits habituels d'un créateur, c'est à dire le statut d'«adaptateur».

**Bzh** : Et vous considérez faire de la création ?

**J.F.B.** : De nos jours, la création collective n'existe plus. Le travail de création des musiciens chanteurs... qui s'inspire du patrimoine populaire vaut d'être protégé au même titre qu'un autre. Ceux qui l'ont produit méritent salaire. La S.A.C.E.M. lorsqu'elle prélève de l'argent sur la production d'une œuvre dont l'auteur est inconnu, conserve cet argent par devers elle. Sans doute ces comités sont-elles incluses dans les «irrépartissables». On ne sait pas trop où ça va. Nous demandons que ces fonds soient reversés sous forme d'aide aux cultures minoritaires...

**Bzh** : Les auteurs étaient au courant d'une telle pratique ?

**J.F.B.** : Il a fallu que nous puissions prendre connaissance des dossiers à la Délégation Régionale en occupant les locaux pour l'apprendre. En fait, très peu d'argent revient dans les poches des auteurs, compositeurs. Nous demandons que l'État contrôle les comptes. Il ne s'agit pas en effet d'une lutte contre la S.A.C.E.M. dont le rôle est indispensable mais contre sa gestion actuelle.

**Bzh** : Ce sont les Sociétaires eux-mêmes et non les usagers qui régressent...

**J.F.B.** : Il est normal que les membres s'inquiètent des pratiques actuelles. Actuellement les sociétaires ne sont informés des A.G. de la S.A.C.E.M. que s'ils sont abonnés à la «Gazette du Palais», organe d'audience parisienne. Et ce sont ceux qui vendent le plus de disques qui ont le plus de voix. On aboutit ainsi à un fonctionnement antidémocratique. Avec des «aveugles» la S.A.C.E.M. fait ce qu'elle veut.

**J.F. Bernardin de citer encore au titre d'exemple de revendication du Collectif :**

«l'approvisionnement des Juke Box en fonction de besoins réels dûment vérifiés... Il y a effectivement beaucoup à dire sur les pratiques actuelles. Pourtant les rapports entre S.A.C.E.M. et auteurs compositeurs bretons ne semblent pas aussi tendus qu'en Corse».

**Sans doute chaque région devra-t-elle négocier en fonction de ses caractéristiques de nouvelles conditions de promotion et de préservation de la création.**



Le groupe «I Muvrini» à «Gouel ar Brezhoneg» 82

## Parmi les BUTS DU COLLECTIF

Promouvoir toute action favorisant l'expression, la diffusion des répertoires littéraires ou musicaux, régionaux, locaux ou marginaux, face à tout monopole, de fait ou de droit, compromettant d'une manière quelconque le droit au travail et la liberté d'expression dans le cadre des diversités culturelles authentiques. Assurer une certaine régionalisation du traitement du droit des Auteurs d'une part et une aide au développement effectif de la vie culturelle locale ou régionale par l'attribution aux Collectivités publiques sur le territoire desquelles s'exerce la perception des redevances d'Auteur, d'un certain pourcentage du montant brut de ces perceptions, par exemple...

## Quelques affirmations chiffrées

- \* Au niveau hexagonal, les droits d'auteurs qu'on ne sait plus à qui attribuer, les «irrépartissables» ont été multipliés entre 1982 et 1989 par 82 alors que dans le même temps les perceptions n'étaient multipliées que par 10.
- \* En 1980, les sociétaires de la S.A.C.E.M. ont été seulement créés de 18 % du total des droits perçus devant être répartis soit 20 MM de centimes, les «irrépartissables» représentant 10 MM de centimes.
- \* Ces 10 dernières années, le répertoire des créateurs corses utilisé en Corse a représenté 30 % de l'ensemble or moins du 1/10ème des sommes perçues dans cette région a été réparti à ces mêmes créateurs.

**\* LES CHANTEURS ET MUSICIENS CORSES EN GUERRE CONTRE LA S.A.C.E.M.** La S.A.C.E.M. (Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique) n'a pas un rôle très facile et elle a souvent été très critiquée. Voici un an, les chanteurs et musiciens corses ont mené une action particulièrement dure contre la société en occupant ses locaux à Ajaccio pendant 107 jours. Ils ont créé un collectif corse qui a réclamé le versement de près de 2.500.000 F aux artistes corses, correspondant à des sommes collectées depuis 1971. Le Président de la S.A.C.E.M. a déclaré qu'il s'agissait d'une «scandaleuse demande de rançon» et a porté plainte pour occupation illégale de locaux et violation du secret des archives. Les occupants ont découvert en effet que la S.A.C.E.M. avait perçu en Corse depuis 10 ans plus de 12 millions de francs, dont 3,5 millions au titre du répertoire exclusivement corse. «La répartition des droits se fait très mal ou pas du tout. Il s'agit d'une entreprise typiquement coloniale».

Les 2.000.000 F réclamés par le collectif corse, correspondant à des sommes que la S.A.C.E.M. considère comme «irrépartissables» parce qu'elles n'ont pas d'auteur connu et font partie du répertoire traditionnel. Donc la S.A.C.E.M. se les conserve... Le Comité nationaliste d'Ajaccio a bien défini le problème. «La culture corse étant avant tout œuvre collective, le notum même d'auteur propriétaire de son œuvre est inconcevable. À partir du moment où la création n'échappe pas au circuit commercial et où des sommes importantes sont perçues, il est normal que les producteurs en reçoivent une juste part. Le spécifique corse doit donc être retenu».

**OCCASIONS PIANOS NEUFS**  
**La lutherie**  
**SIX MAGASINS au service de la musique**

<b>Siège Social :</b> Le Rhodol 44118 HERIGNAC Tél. (01 99) 90 60 47	<b>NANTES :</b> 1208, place Viarme 44008 NANTES Tél. (01 40) 59 29 92	<b>RENNES :</b> La Croix au Poilley 35101 CHARLES DE BRETAGNE Tél. (01 99) 57 27 44
<b>ANGERS :</b> 2, rue du 15 Iuln 49210 AVRILLE Tél. (01 41) 34 58 56	<b>LORIENT :</b> 20, rue Jean-Jaurès 56700 HENNEBONT Tél. (01 97) 36 29 05	<b>FOUGÈRES :</b> 7, bd Jean-Jaurès 35300 FOUGÈRES Tél. (01 99) 99 93 99

**Yves Rocher. En Bretagne est née la première marque de Produits de Beauté du Marché Français.**  
YVES ROCHER, premier employeur du MORBIHAN (effectif groupe : 2 500 personnes)  
Ses usines et laboratoires basés au cœur de la Bretagne ont fabriqué en 1981, 71 millions de produits dont 22 millions destinés à l'International.  
5 millions de Françaises utilisent les Produits de Beauté aux plantes YVES ROCHER

Le travail bien fait est encore le meilleur ambassadeur publicitaire

**A. NOBLET** 1980  
43, rue Notre-Dame du Patois  
35600 REODON  
**(99) 71.01.74**

## A langue déliée.....

Le Comité des Etudiants de Caléhou s'adresse au président MITTERRAND

A propos de la formation des enseignants du breton, le Ministère de l'Éducation répond au Comité des Etudiants de Caléhou :  
 « Cet enseignement doit, à l'avenir, être assuré par des professeurs dont la formation aura été sanctionnée par les autorités universitaires compétentes en la matière. Les professeurs ne devront pas posséder les titres universitaires requis, soit réalisés les diplômés d'un examen d'aptitude pédagogique organisé au niveau de chaque rectorat concerné et ouvert aux enseignants de l'académie concernée.

Pour ce qui est de la possibilité de favoriser l'affectation, dans l'académie de Rennes, de professeurs aptes à enseigner le breton, il n'est donc pas envisagé, à l'heure actuelle, de modifier les critères de mutation des enseignants à gestion nationale. Les mutations des enseignants qui appartiennent à des corps de statut national s'effectuent en fonction de critères professionnels et familiaux arrêtés en concertation avec les organisations représentatives des personnels. Il conviendrait en effet de ne pas porter atteinte au principe d'égalité qui préside à la gestion de la carrière des fonctionnaires qui ont vocation à assurer sur l'ensemble du territoire national. En tout état de cause, l'introduction de nouveaux critères traduisant l'appartenance à une région soulevait, à l'évidence, de très délicats problèmes de répartition.

S'agissant du C.A.P.E.S. de breton, les contraintes afférentes à la gestion d'un corps national affectation sur poste fixe, service complet dans les collèges, mouvement national, obligation d'un recrutement annuel régulier et le fait que les besoins de ce poste ne peuvent pas, à l'heure actuelle, être très précisément appréciés ont conduit le Ministère de l'Éducation Nationale à préférer le dispositif écopé ci-dessus à la mise en place de concours de recrutement particuliers.

Réaction du Comité, adressée à Messieurs Mitterrand, Mauroy et Savary et tous les députés bretons :

« Nous apprenons que l'enseignement du breton sera confié à des enseignants titulaires diplômés d'université (ou ayant passé 3 ans d'ici un CAP). En attendant ce CAP (délivré comment et par qui ?) on aurait pu penser que les 12 postes affectés à l'enseignement du breton dans les établissements secondaires seraient dès lors confiés en priorité à douze des trente-deux personnes titulaires de la Licence d'Enseignement de Breton dès la première session de juin 1982, d'autant plus que les postes n'ont été attribués qu'en septembre 82.

« Mais cela n'a pas été le cas. Aucun compte n'a été tenu de ces diplômés, ce qui ressemble fort à du mépris pour les enseignants qui consacrent leurs efforts à l'étude approfondie du breton, pour les enseignants qui le forment, sans parler de l'université habilitée à délivrer la Licence d'Enseignement de Breton.

« On a préféré détacher à l'enseignement du breton des enseignants de différentes matières, sans considération des diplômes de breton. Que dirait-on si l'on confiait l'enseignement du français, des maths, à des personnes dont on ne vérifierait la capacité qu'au bout de trois ans ? Cela n'existe pas, Dieu merci, sauf pour une matière : le breton ! Car les seules créations de postes qui aient permis cette manipulation ne concernent pas le breton. En effet, plus d'une dizaine de nouveaux maîtres-auxiliaires de français, d'anglais, de maths, d'histoire-géo, etc. ont pu être employés, mais bien entendu aucun n'a pu l'être en breton. Peut-être serez-vous sensibles à l'humour de la situation d'une licence de breton qui peut enseigner l'anglais grâce à un baccalauréat de breton mais non point le breton. Nous le serions nous si nous n'étions scolarisés.

Monsieur Savary, qui regrette sans doute la création de la licence de breton, a choqué de lui être tout son espoir en refusant à la fois la création d'un C.A.P.E.S. qui en serait la suite logique, et l'attribution de postes aux licenciés. Les étudiants considèrent que ce choix est politique, et qu'il manifeste son intention de nous décourager dans nos études, et de freiner le développement à l'université, et de ne pas confier l'enseignement dans le secondaire ne qu'à des ghitos de titulaires d'autres matières

qui en fait un dada, sans préjuger de leurs compétences, car il ne faut pas se laisser, refuser la création d'un CAPES de breton c'est refuser de développer cet enseignement, de lui assurer un haut niveau. Ce faisant, le Ministère nous a prouvé qu'il préfère accorder d'éventuels postes de breton sur des critères de compétence qui ne sont pas retenus pour d'autres disciplines, sans danger bien sûr expliquer le raisonnement de cette discrimination. Avec 12 postes créés en tout et pour tout, nous comprenons que s'ils ne sont pas les besoins, ils justifient par le ridicule de leur nombre la non-organisation d'un CAPES spécifique. En attendant, pour nous le message est clair : passons licence et CAPES dans n'importe quelle matière, adions-nous 10 ou 20 ans, et peut-être alors pourrions-nous envisager le retour au pays pour enseigner notre langue. Telle est la seule alternative que le gouvernement de la gauche actuelle nous propose. C'est cela même que nous refusons. Nous affirmons la nécessité de création d'un CAPES de breton, et des postes budgétaires afférents. Nous exigeons le recrutement sur les compétences reconnues par l'Université. Car nous luttons pour le droit de vivre et travailler au pays, en enseignant notre langue.

L'Union des Enseignants de Breton comprend parfaitement l'indignation des étudiants de celle-ci de l'Université de Rennes, qui voient se fermer devant eux les portes de leur avenir professionnel.

« Elle estime que le certificat d'aptitude pédagogique écopé par le curriculum ministériel comme devant, dans trois ans, vérifier le niveau de connaissance des enseignants, peut convenir pour sanctionner la qualification des instituteurs. Toutefois, il est inconcevable qu'on puisse l'étendre aux professeurs de secondaire.

L'Union des Enseignants de Breton refuse la voie de garage sur laquelle veut les conduire M. Savary, en leur octroyant une formation et un enseignement au rabais, parfaitement discriminatoire. Le respectueux, au contraire, l'égalité de l'enseignement du breton avec les autres langues vivantes à tous les niveaux. Il ne suffit pas de proclamer le droit de la langue et de la culture bretonnes à la justice et à la dignité, il faut l'organiser. Les situations de lutte dans ce domaine, vont dans le droit fil du rapport Gordon, dont on aimerait voir les retombées. L'Union des Enseignants de Breton ne peut être qu'à leurs côtés.

« Projet de développement de l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes »

### SKOL AN EMSAV DEMANDE UN VRAI STATUT ET DES MOYENS

Le Comité Directeur de Skol An Emsav, réuni à Rennes, a pris connaissance du projet pour un développement accru des langues et cultures régionales en Bretagne. S'il contient des propositions intéressantes dans leur principe, en matière de bilinguisme notamment, il apparaît souvent ambigu dans ses objectifs et gravement insuffisant dans ses moyens. Aussi Skol An Emsav s'est-il transmis au Recteur de l'Académie de Rennes les modifications qu'il souhaite y voir apportées dans un souci de clarté et d'efficacité. Le décalage entre les promesses et les déclarations d'une part et la reconnaissance de la langue bretonne par un statut égalitaire de l'enseignement et des enseignants d'autre part ne doit pas continuer.

Interdépendance de la langue et de la culture.

Skol An Emsav approuve, comme le Recteur, l'interdépendance de la langue et de la culture qui, toutefois, ne doit pas se traduire par le remplacement de la langue bretonne par un enseignement en français de la culture bretonne (sauf cas où il y aurait risque de régression pour la langue bretonne) mais par l'intégration de la dimension bretonne dans tous les enseignements, histoire, géographie, économie, français, autres langues...

#### Bilinguisme

Skol An Emsav reconnaît l'intérêt d'un enseignement bilingue qui évite la domination d'une langue sur l'autre et permet l'apprentissage

convenable de chacune d'elles. Cela suppose que soit prise en compte la domination de la langue française dans la vie sociale et qu'en conséquence des classes monolingues bretonnes puissent être ouvertes en maternelle et au début du primaire (calcul) pour recevoir le handicap de la langue bretonne. La maîtrise des deux langues sera bénéficière de tous les avantages du bilinguisme sur le plan humain et scolaire.

Enseignement secondaire : Skol An Emsav demande que les élèves puissent étudier les matières et passer les examens qu'ils souhaitent en langue bretonne.

Les moyens : Toutefois, les insuffisances les plus graves du projet viennent du manque de moyens. La possibilité d'ouverture d'une classe bilingue avec 8 enfants entraîne notre adhésion, mais le volontariat des enseignants ne peut être opposé au devoir de service public de proposer partout un enseignement sérieux du breton ou en breton. Calu-Ci doit être assuré par des enseignants titulaires à part entière et pris en charge par l'Éducation Nationale et non par le budget des Collectivités Locales. Quand le breton est enseigné en tant que langue, il doit bénéficier au minimum d'un statut égal aux langues étrangères et donc d'un CAPES garanti, dans le second cycle, et la création de postes et de suivi pédagogique. L'aptitude des enseignants des collèges doit être attestée au moins par une évaluation de langue bretonne ou des stages suffisamment longs et de niveau équivalent. Ne pas accéder à la langue bretonne les mêmes garanties statutaires qu'aux autres enseignements ne peut que renforcer l'idée qu'elle est volontairement maintenue dans une situation discriminatoire.

Laisant à DWAN le soin de se prononcer sur les propositions qui lui sont faites, Skol An Emsav se déclare favorable à un système d'éducation unifié et rénové qui laisserait pour tous ceux qui le désirent la possibilité de choisir le bilinguisme soit par un enseignement en français avec étude du breton, soit par un enseignement en breton assurant simultanément la maîtrise du français.

« Dégradation ou suppression de l'enseignement du breton en Loire Atlantique. Ar Falz 44 a cru que le changement politique intervenu en Mai 1981 se traduirait par une nette amélioration de l'enseignement du breton, par rapport à l'application de la Charte Culturelle de Bretagne.

En fait, nous assistons à une très nette dégradation de la situation dans les lycées de Loire-Atlantique, et surtout dans ceux de l'agglomération nantaise. On en juge :  
 - au Lycée des Bourdonnières, le cours de breton est supprimé alors qu'il y avait au moins une vingtaine de candidats.  
 - au Lycée Guist'hau le cours est supprimé.  
 - au Lycée Camus, aucun cours ne fonctionne car l'administration refuse d'intégrer les heures de breton dans le service d'un enseignant.

En 1974, tous les lycées nantais assuraient un enseignement de breton. En 1980, cinq seulement. En 1982, il en reste deux, dont un seul est officiellement reconnu à l'heure actuelle.  
 Pour la dernière rentrée, la pénurie des heures supplémentaires a conduit à supprimer en priorité des cours de breton, du fait qu'ils sont assurés uniquement par ce moyen et aussi parce qu'ils sont considérés comme un enseignement de second ordre.  
 Qu'est devenu le contingent d'heures supplémentaires prévu par la Charte Culturelle (laquelle a été adoptée en Novembre 1977) ? Pourquoi refuse-t-on de créer quelques postes d'enseignement du breton sur le département, vu la demande qui s'exprime dans tous les établissements quand l'information est faite loyalement ?

Comme mesure d'attente, Ar Falz 44 demande que l'enseignement du breton soit rétabli partout où la demande existe après une information sérieuse de tous les élèves.

Ar Falz 44 n'acceptera pas que le gouvernement ne tienne pas ses engagements qu'il a pris de promouvoir les langues régionales.

Ar Falz 44, 19, rue Bergeronnettes, 44800 St Herblain Tél. (40) 76 72 86.

keleier

# D I H U N

## RUMMAD NEVEZ MIZ GENVER 83/NIV.117



# BLOAVEZH MAD DEOC'H LENNERIEN FEAL

Setu ar bloavezh 83 a zo deuet davedomp. «Ur bloavezh fall» a lavar ur bern tud. «Ur bloavezh fallakr», ur «bloavezh brain»; «bloavezh an trede brezal-bed» a soñj da lod. «Bloavezh diaesañ ma frezidantelezh» en deus displeget F. Mitterrand d'e vignoned tostañ.

Perak selau ha kredih mouezhioù hag alioù ken teñval ? Ha pa vefe fin ar bed o tont e 1983, arsa, ne vefec'h ket prest ? Ale, bezit tranquil, lennerien feal, Eveljust - na vezomp ket dall - ez eus peadra da vezañ prederiet gant emdroadur ar bed. Hogen da betra serjiv ?

Ha perak 'ta ne gavfe ket mabden an doare da chom hep lakaat ar bed da darzhañ ? Fiziñs hon eus da gaout e dazont ar bed, evel m'hon eus fiziñs bepred e dazont hor bro - a zo ken gwan he stad evelato.

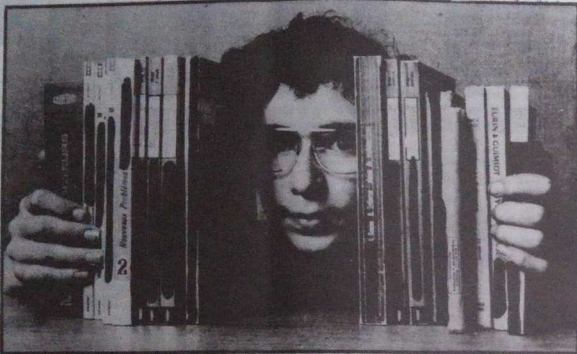
Petra 'vo kinniget deomp gant FR3 e 1983 ? Chefchamant a vo hogen, hag en e vo liv hor sevenadur da vat war an abadennoù skinwel, ha skingomz evel war enezenn Gorsika hiziv ? Gwelet e vo. O c'hortoz e talc'himp da ginnig deoc'h bep miz ho rastellad vrezhoneg ; klask a rimp embann pennadoù ha n'eur ket boaz da lenn en yor yezh, pennadoù war gudennoù ha tudou ar bed a-ve-mañ, pennadoù war gudennoù ar vuhez bemdeziek haq all.

Bloavezh mat eta, yec'hed ha levezeg e-leizh en ho ti.

Georges Lagadbran



# Perag ne lennomp ket mui?



Alé ! Lennerien gêr : ansavit hep re a vezh ne lennit ket Dihun eus al lizherenn gentañ betek ar pik diwezhañ bep miz. Peurliesañ e taolit ur sell war ar fotoioù hepken hag ouzh an titloù bras ha bihan, evel ma rit bremañ. Neuze evit ur wech kit pelloc'h gant an destenn...

Daoust hag eñ e ouzît e pelec'h emañ al levrid-kêr an tastañ diouzh ho ti? Nann ? N'hoc'h ket oc'h-unan, bezit dinec'h, 70% eus annezidi an Hekzagon ne ouzont ket lenn buan awalch, 10% anezho hepken a zarempred al levrid-diez.

Al levrid-diez en Hekzagon n'it ket na bras na fonnus o levrioù, nag aes da gavout kennebeur. Ar c'hontrol eo penn-da-benn e Breizh-Veur da skouer : teir gwech muioch h a levrioù a gaver da gentañ ha div wech muioch h a arc'hant a vez roet da c'hoar al levrid-diez.

Seizh gwech muioch h a levrioù e vez amprestet gant tud Breizh-Veur eget da-mañ. Arabat komz ivez eus an diforc'h spontus a zo etre ar maeziou hag ar c'harioù bras. Ar c'huzulioù-kêr eo a ra o diviz sevel al levrid-diez. Ha peurliesañ e kavont spleusoc'h ha plijusoc'h d'an dud lakaat sevel kentoc'h lennoù-kouronkañ !... (marc'h-matoc'h eo ivez).

Hogen ouzhpenn kudenn al levrid-diez goulo a zo : ne lennomp ket mui. Eno emañ an dalc'h, 70% eus tud Bro-C'hall n'it ket evit lenn 15 000 ger en ur eurvezh. Ar 15 000 ger-mañ a zo ar «buan-zeñ-h-rea». Dindan da se e tau kalz re skuitus al lenn. Digalonekaat a reer buan hag alies. Ar basianted a ra diouer hag e plantit al levrioù er c'hvignol.

Rak, arak lenn levrioù, eo dav gouzout lenn ha lenn mat. Deskiñ lenn a raer er skol eveljust. Hogen ne stummer ket da lenn levrioù, da lavaret eo lenn buan awalch : penaos ober evit diskoachañ ar ster kuzhet e-barzh an arouezioù-skritur.

## Penaos lenn «Buan hag aes» ?

An dud n'it ket bet stummet en doare-se ha dre-se n'it ket evit lonkañ levrioù tev.



Mont skuitz a reont diouzhtu. Pennadoù bihan ha berr (evel gwechoù 'zo e-barzh Dihun) a lennont buan hag aes hogen ne zuont ket a-benn siwazh da lonkañ niverennoù AL LIAMM penn-da-benn...

Ansavomp memestra n'eus ket nemet ur gudenn doare-jevañ. Hor c'harvareadiz, ne zigoront ket levrioù ken. Echu plijadur a gerioù a zibun ger ha ger, pep hini d'e dro, dindan an daoulagad.

Kalz gwelloc'h a zo bremañ : gant an tele, n'eo ket mui gerioù a zibun dindan an daoulagad, skeudennoù ne lavaromp ket ! Ha neuze da betra an pemp munutenn gentañ da nebeutañ rak ne bad ket re diaoul e c'hall servij lenn ? Levrioù-finskeudennoù arvevez an tele, war a seblant, o deus lakaet serrit da vat al levrioù-gerioù diwezhañ...

A-benn ar fin n'eus mui nemet ar sevenadurioù lezet a-gostez, pe an argol, a implij c'hoazh ar paper hag al liv evit keneskemm... Eweljust eo kalz aesoc'h gwelout ha selaou eget digorñ ul levri ha «pesket» ar ster en destenn. Hogen n'eus ket tu da grediñ e vije kondoañet al lenn da vervel mik.

Kement-mañ, c'hwi 'zo vont da welout, n'eo ket posubl. Al lenn hag ar skrivañ a chomo bav-pesk kait ha ma vo tud ac'hannomp. Ar pezh a c'hoarvez p'emour o lenn, n'eus ket un tele a vije gouest da ober kement-all.

## Evel pa gantrenit er menezioù

Krediñ a reer alies eo disoberiant-bras al lenn. Ar pezh a zo droc'h-mik rak lenn a zo un ober meur. Lenn a zo mont e darimpred : azezañ da gentañ, digeriñ al levri. Ur gwir striv eo

a-wechoù, en abeg da denda-durioù gwirion ar skritur, hag ar skingomz ivez, a zo ken aes da implij.

Evit lenn eo dav deoc'h bezañ mennet ha strivañ er peurliesañ. Splijañ a rit buan e bed ar skrivagner. Buikañ e viz a ra a-hed ar pajennoù hag e vanit o praderiañ ouzh e selaou. Dibunañ e istor a ra ha deoc'h c'hwi da c'hoar e c'hamara ; c'hoarvez c'hwi eo da skeudennoc'h hag jinañ diwar ar gerioù.

A-wechoù avat e pad hi-roc'h ar striv. Evel pa gantrenit er menezioù. Pignat a rit. Tennañ hoc'h alañ. Tapout klogorennoù e beg an treid. Marteze zoken e lammo ho kalon betek re. Ha koulskoude, ur wech savet d'ar c'hrec'h, p'emaoc'h o bemñ dirak ar gweled va, ken ledan, ken meur, ken brav, m'eo diverket digi roudoù ar bale ha nijet kuit ar boan...

Pa krogit en ul levri eo heñvel. A bep saurt doareoù ha stummoù levrioù a zo eveljust. Ar romantoù : romantoù polis pe garantez, romantoù istorek, studiadennoù, labourioù tenn pe obereñnoù skiantourien, meizadurioù prederourien pe grenniennoù hag jinañ diwar ar gerioù.

Ledan-bras eo an dibab. Ledanoc'h zoken eget ar filmoù. Arabat eo disoñjal e vez al levrioù, hervez ma lavarer, ar genellec'hañ. Ar pezh na vo morse ar skramm na bras na bihan...

Yann MABELAGAD

## PENAO S LENN BUAN ?

Alies e tauer da skuitzañ gant ul levri dra ma ne zeuer ket a-benn anezhañ buan awalch. Skolioù «lenn-buan» ez eus un tamm e pep lec'h da embregiñ an dud da lenn buan. Kêr-ruz e koust. Hervez ar skolioù e kemm an doareoù-ober, hogen aes-tre eo an hentennoù diazez.

Diazezet eo al lenn-buan war fivadennoù an daoulagad a ya hag a zeu e-hed al linennadoù-gerioù. Aes-tre eo hen armodiñ. Evel ur c'hamara e labour ho taoulagad. Hervez pep hini e kemm niver ar fivadennoù. Seul vuioch ez eus anezho, seul gorrekoc'h e lenner. Evit lenn buan awalch eo da skeudennañ div pe deir gwech, d'ar muiañ-holl, al linenned gerioù.

Embregiñ a zo aes d'ober : ur striv eo da gentañ eveljust. Dont a reer a-benn aes-kenañ evelato.



## PENAO S LAKAAT AR CHAS DA DEVEL ?

Hegaset oc'h bet, deiz pe zeiz, gant ur c'hi bennak o harzal - hini an amezeg eveljust - ; penaos ober eta evit parat ouzh an torpenn-se ?

Da gentañ, anat eo n'eo ket ar c'hi a zo kiriek met kentoc'h e vestr. An holl a oar n'o deus ar chas nemet ur c'hoant en o buhez : ober plijadur d'o mistri. Hag evit-se ez int prest da zeskiñ n'eus forz petra.

Bez e oa un den en doa tri c'hi gantañ. Trouzus e oant pa oant yaouank met buan int bet lakaat da gompren gant o mestr e veze hemañ hegaset ganto. Ha kement-mañ hep skeiñ ganto tamm ebet, nemet o lavarout dezho «chomit peoc'h». Bras int deuet da vezañ bremañ ha morse ne vez klevet anezho : tamm klemm ebet a-berzh an amezeien.

En hevelpe doare o deus desket penaos bezañ propr, da lavarout eo mont da gaoc'hat ha da stotat etev er memes lec'h. Ar peurvuiañ, pa c'hoarvez gant ur c'hi harzal diabeg eo dre anee. N'eo ket laouen dre ma ne vez ket graet war e dro na c'hoarlet gantañ : heñvel eo gant ar vugale.

Marteze e kavit eo torpenn ha trevel ober war-dro ur c'hi. Ha koulskoude bezit dinec'h e voc'h gopret mat evit ho poan. Talvoudus eo kompagnunehz ur c'hi evit an dud kout e bad gour hag ar vugale. Arabat sellout outo evelto evel bitrakoù a

daolier 'maez pe ne bilj ket ken, hogan evel boudoù bev karadec. Ha bevet ar chas ! Int o marteze a c'helle hor sikour ivez da adkavout hon denelezh en arvar ?





## APPELS

### Aidez les 3 Irlandais incarcérés à Paris !

Chers amis,  
Cette lettre spéciale concerne les trois Irlandais arrêtés début septembre à Paris : Mary REID, Mick PLUNKETT et Stephen KING.  
En dehors des problèmes de soutien militant, de contacts, de recherche de signatures à l'appel demandant leur libération, se pose un problème crucial : un problème financier. Les trois prisonniers manquent cruellement d'argent en prison même. Nous voudrions leur assurer un fixe de 100 francs par semaine à chacun.

Par ailleurs, leurs avocats travaillent d'arrache-pied sur le dossier depuis deux mois et demi et nous n'avons pas pour le moment de garanties quant au règlement de leurs honoraires. Nous souhaitons pouvoir, au nom de ceux qui soutiennent les trois, leur verser un acompte.

Enfin, nous aurons besoin d'argent (environ 3000 francs) pour publier notre appel dans la presse afin que nous ayons l'effet escompté de signatures.

Pour tout cela, nous avons décidé de constituer un fond d'aide à Mary REID, Mick PLUNKETT, et Stephen KING qui sera géré par l'association Libre et exclusivement consacré à cela.

Nous vous demandons donc de nous faire parvenir vos dons en les envoyant à l'association Libre et exclusivement consacré à cela, en précisant sur l'enveloppe : Aide aux prisonniers. Collectif Irlandais Libre, 18, rue Pierre Hévin, 35100 RENNES.

### \* «BZH'OC» QU'ES ADUO ?

C'est quoi le «BZH'OC» ?  
Bien sûr, vous aurez reconnu le sigle imprimé sur l'auto-collant représentant de l'A.S.O.B. Le «BZH'OC», c'est un des groupes de l'A.S.O.B. l'autre s'étant donné pour objet l'information et la documentation bretonnes et occitanes.

Disons que ce groupe - prénommé «BZH'OC»- occupe, et s'occupe, uniquement des rencontres et «journées» occitanes-bretonnes, et sera complètement autonome au sein de l'A.S.O.B. Il existe déjà des «journées» en cours. Je ne cite pour mémoire que les deux dernières :  
Le Sal de Bretagne/Corbiac-Corbieres  
Noyal-Aigruin/Roumagine (en Lot-et-Garonne)

Dans ces deux assemblées ce sont des villages qui ont fait connaissance.

Le «BZH'OC» a des objectifs plus larges, qui appellent ceux plus anciens de l'A.S.O.B. à savoir :  
- développer la connaissance mutuelle des deux régions, par exemple de l'histoire et de la réalité économique, sociale, culturelle, politique...

- développer les liens d'amitié et de solidarité entre le peuple breton et le peuple occitan.

Le «BZH'OC», dans cette optique, envisage, par exemple, de faire se rencontrer des groupes constitués :

- groupes sportifs, par ex. cyclotouristes
- groupes 3ème âge
- M.J.C. Maison de quartier
- Groupes musicaux (toute musique : traditionnelle, rock, jazz...)
- Groupes scolaires : lycées, écoles, CES...
- Groupes militants : par ex. écologistes
- Groupes culturels : théâtre, contes, poésies...

Ces confrontations permettront à chacun de discuter des problèmes communs, de mettre à nu la réalité quotidienne, d'exposer sa vision de la vie au pays, de la vie tout court.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'imposer à tel groupe la rencontre de tel autre groupe. Les propositions viendront des groupes ou des villages eux-mêmes qui auront envie (ou non) de bouger et de rencontrer leurs homologues occitans ou bretons.

Nous ferons en sorte de lancer des perches par l'intermédiaire de journaux bretons, occitans, de quelques radios locales... Libre ensuite à chacun de saisir ou non ces perches.

Nous sommes d'ores et déjà à votre écoute :  
Michel LEBREUX, Jeanne GIGOUAIRE  
Impasse du Guinet 15, rue de la Maréchaude  
35530 Noyal et Nivernais 5000 Rennes  
Tél. 199.63.05.47

\* **TOURNÉES EN BZH** : Troadoù Weavers, célèbre groupe écossais du 1 au 15 mars.  
Contact : Daniel Thomassy, Ar Seizh Avel - 29140 Puy. Tél. (06) 36.07.06

### \* ENQUETE SUR LES SURNOMS GALLOS.

Il s'agit de collecter le maximum de surnoms individuels de Haute Bretagne, à l'instar de ce qui est entrepris en Basse Bretagne où plus de 20 000 surnoms en breton ont été trouvés.

Les surnoms font partie du patrimoine collectif et de la littérature orale d'un peuple. Ils apportent un éclairage très intéressant sur l'étude des noms de famille - à la différence de ceux-ci, on peut souvent savoir pourquoi un surnom est donné.

Le coordinateur de cette enquête est Mikael Madeg, professeur au lycée de Loudéac, après trois années en Normandie où il a également travaillé sur les surnoms normands. Mr Madeg prépare une thèse d'état sur les surnoms dans les pays celtiques.

L'enquête est patronnée par le Cercle Catholique de Loudéac et l'association des amis du parler Gallo. Elle élabore, en particulier, à la publication d'une sorte d'annuaire (qui devrait être rédigé entièrement en Gallo) des surnoms les plus intéressants collectés. A titre d'exemple, le premier livre de ce genre paru, en breton, porte sur le Haut Léon (une cinquantaine de communes du Nord-Finistère). Il contient quelque 700 surnoms choisis et expliqués, en quelque cent cinquante pages.

Les personnes ayant fait parvenir une liste importante, ou dont les explications seraient rédigées en gallo recevront un exemplaire gratuit du livre dès sa publication.

Toutes les listes proposées sont à envoyer, de préférence avant Pâques 1983, à :  
Mikael Madeg  
Professeur - lycée de Loudéac  
22000 Loudéac  
qui vous donnera tout renseignement complémentaire.

### \* EN MAI 1982, RENCONTRE NATIONALE A RENNES : «CULTURE, MANIERE DE BOIRE ET ALCOOLISME» UN APPEL AUX ARTISTES.

Au mois de Juin dernier, un Colloque National et International s'est tenu à Rennes à l'initiative du Centre de Recherche - Prévention «Bretagne, Alcool et Santé». L'un des temps forts de ce Colloque fut celui consacré à la réflexion sur la dimension culturelle de l'alcoolisme. Cette nouvelle approche du problème permet de mesurer la nécessité de sortir d'une perspective uniquement médicale pour imaginer une prévention qui prendrait en compte les facteurs culturels de l'alcoolisme considéré non plus comme un simple problème de santé mais de société.

Poursuivant notre recherche, nous organisons les 2, 3, 4, 5 juin prochains à Rennes avec le soutien du Ministère de la Culture, Une Rencontre Internationale «Culture, Manières de Boire et Alcoolisme».

Ces journées seront précédées d'une semaine d'animation dans la Ville de Rennes du 24 au 29 mai 1983. Le thème n'est pas limité à l'alcoolisme mais englobe les multiples manières de boire. Les contacts devront être signés en janvier 1983 avec les artistes.

Soutenue dans cette initiative par le Ministère de la Culture et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, «Bretagne, Alcool et Santé» fait appel à tous les artistes qui aimeraient imaginer une création autour de ce thème. Tous les arts peuvent être représentés : courts métrages, théâtre, marionnettes, sketches, chansons, peinture, littérature, B.D., etc.

Dès à présent, les artistes intéressés peuvent prendre contact avec «Bretagne, Alcool et Santé» 12, square de Provence 35000 Rennes. Tél. (39) 54.15.60.

\* **AFFICHES CONCOURS.** Fête des Filles Bleues. Dans le but d'établir son affiche annuelle le Comité organise un concours doté de 10 000 F. 3 catégories : enfants de moins de 10 ans, 10 - 15 ans et plus de 15 ans - adultes. Les projets doivent parvenir avant le 18 Mars 83. Rens. Comité des Filles Bleues. B.P. 78 29 182. Concarneau.

\* **PEINTURE - CONCOURS.** A l'occasion du XIXème Salon de Printemps prévue du 27 mars au 17 avril à La Baule, la Société Littéraire et Artistique de La Baule organise un concours sur le thème : «Contes et Légendes d'Ici et d'ailleurs». Dépôt des Œuvres le 27 Mars 83. Inscr. Rens. M.J. Marie Gual, 3, avenue Henri-Mérand, La Baule. Tél. (40) 24.15.43.

\* **CHANTEURS DE BRETAGNE.** NOUS VOULONS VOUS AIDER. NOTRE ENQUETE VOUS INTERESSE. - Nous sommes étudiants à l'Institut de Gestion de Rennes, disponibles et très motivés. L'enquête se déroulera de Janvier à Mars-Avril 1983 et sera principalement axée sur les moyens d'information (quotidiens, affiches, radio... qui informent le public à venir à vos concerts. Elle visera également à déterminer le profil du spectateur (âge, catégorie socio-professionnelle, localisation géographique...).

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions mais dès à présent, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec :  
Gaby AUBERT  
CENTRE REGIONAL POUR LA CHANSON EN BRETAGNE  
118 bis rue de l'Alma 35100 RENNES.  
Tél. (39) 53.78.65.

\* **CANDIDATURES AU COLLEGE DES DRUIDES DE BRETAGNE.** Elles sont reçues jusqu'au 1er février au Gorseid, 70, quai de l'Océan, 55000 Quimper. Conditions : Travailler ou avoir travaillé en faveur de la Bretagne, connaître la langue bretonne ou toute autre langue celtique ou en avoir sérieusement étudié l'étude, être admis par le Poellger (comité directeur). Les jeunes gens ou jeunes filles non majeurs peuvent être reçus comme mabinog.

escoliers-portes-fenêtres  
**BREIZH-MENUISERIE**  
**YANN GUEGUEN**  
Plomelin 29000 KEMPER  
tél. 551142

Journal national breton  
fédéraliste européen  
mensuel  
Abonnement ordinaire : 60 F  
de soutien à partir de 100 F  
B.P. 103 22001 St Brieuc cedex  
C.C.P. RENNES 1132 96 J

## TRIBILEU KERDUD



A. 1.-Hors du chemin! 2.-Les chevaux à la boucherie! B. 1.-Secrétaire de Mathurin Fournier (Fournier, Louré). 2.-Dalle rose à bouillotte! C. 1.-Attendez! Je veux du bon travail! 2.-C'est prêt! H. 1.-Car le casseur sera le paveur! 1.-Je suis complètement seul! 2.-Je ne savais plus qu'il avait une cote pour aller chez moi!

Des Basques nous ont observés ..... kendalch



## Udaberri de Tolosa

# « La tournée, départ pour une meilleure compréhension. »

En Août dernier, Kendalch, dans le cadre des échanges avec les groupes des minorités européennes, recevait le groupe basque Udaberri de Tolosa qui nous livre ici ses impressions. J.G.

« Même si on nous a donné la chance d'avoir une tournée assez complète du point de vue géographique, même si notre deuxième approche de la Bretagne nous a permis de nous en faire une idée plus précise, il nous est néanmoins difficile d'établir un bilan rigoureux de ce que nous avons pu voir et vivre : dix jours, ce n'est pas dérisoire en tant que tournée, mais c'est bien peu pour donner un avis ou plutôt des impressions sur un pays si différent du nôtre sur bien des points (culturels, économiques, politiques).

### Gênés par les exhibitions pour touristes

Tout d'abord, évoquons un aspect de la Bretagne inhérent à tout pays à forte vocation touristique et par conséquent inévitable : la dégradation du concept « folklore » qui, au lieu de représenter la science des traditions populaires d'un pays, débouche sur une exhibition de clichés pour touristes. C'est un problème auquel nous sommes très sensibles car nos provinces du nord (celle du Labourd essentiellement) sont elles aussi envahies par les touristes. Ce côté touristique de la Bretagne nous a gênés en tant que groupe folklorique car nous nous consacrons au folklore pour le folklore et non au folklore pour le tourisme.

Cependant, il nous semble que le festival de la danse bretonne de Guingamp restait un tout autre caractère : il s'agissait d'un championnat de la danse TRADITIONNELLE qui permettait de récupérer une danse oubliée depuis quelques années. Il nous a semblé aussi que le public était venu voir du folklore pur et non du spectacle. Une mention spéciale pour le groupe de Theis dont la prestation devant la basilique nous a beaucoup impressionnés non

seulement par une riche mise en scène et par l'utilisation d'instruments « sophistiqués » (orgue), mais encore et surtout par le but recherché : celui d'une forte revendication culturelle (même si l'utilisation d'instruments modernes est en désaccord avec notre conception traditionnelle de la danse folklorique).

En Euskadi sud, on valorise la danse d'une toute autre manière, car au cours de ces dernières décennies où la dictature du général Franco avait brutalement opprimé les différents peuples de l'Etat espagnol, on avait attaché beaucoup d'importance aux groupes folkloriques, seul moyen d'expression culturelle autorisé — avec quelques restrictions (comme l'interdiction d'utiliser le drapeau national basque, la Ikurrina, légalisé en 1977).

### Impressionnés par les bagadous

Pour ce qui est des danses bretonnes, elles sont très différentes des danses basques : les costumes bretons sont sombres et présentent une grande similitude entre eux, alors que les costumes basques et les danses elles-mêmes sont plus variés et colorés (certains en raison de la géographie de notre pays qui a rendu la communication difficile d'un village à

[autre], de plus nous utilisons beaucoup d'instruments (épées, bâtons, etc.) : il s'agit d'autre part d'une danse essentiellement masculine dans son ensemble ne laissant malheureusement pas beaucoup de place aux danses féminines.

Nous avons trouvé très positif l'engouement pour les fest-noz où on ne joue que de la musique bretonne. Ce genre de bal exclusivement breton n'a pas de correspondant en Euskadi ; mis à part les différents fandango et ses variantes (arin-arin) et quelques pas de certaines danses navarraises que tout basque se propose d'apprendre depuis tout petit à l'occasion des fêtes de son village, les autres sont l'appanage des groupes de danses ou des habitants des villages d'où elles sont issues. La difficulté des pas rendrait... impossible l'existence de bals exclusivement basques.

Puisque nous en sommes rendus à mentionner dans le désordre, au fil des idées, ce qui nous a étonnés, impressionnés, choqués ou plus, nous tenons à faire part de la joie que nous avons tous eue à entendre les bagads qui jusqu'à maintenant nous étaient inconnus : impressionnant !

Nous en profitons aussi pour saluer et remercier toutes les personnes du cercle de Spézet pour leur accueil très chaleureux qu'elles nous ont réservé c'est certainement l'un de nos meilleurs souvenirs de Bretagne. Nous tenions à dire à ce sujet que la prestation offerte par ce cercle et celui de Rennes — de passage à Tolosa — dans notre ville avait fortement plu au public et avait attiré beaucoup plus de monde que prévu, ce qui est étonnant pour un jeudi soir et pour une ville qui ne se consacre pas particulièrement aux festivals folkloriques. Après la prestation, nombreux étaient les commentaires favorables. Cette heureuse initiative de échange culturel aura eu des suites, puisqu'il est question que plusieurs personnes de Spézet viennent passer les vacances de Noël à Tolosa... En tout cas, cela aura permis à Tolosa d'avoir un aperçu des danses bretonnes, car tel on ne connaît malheureusement pas grand chose à la Bretagne, si ce n'est GWENDAL ayant à son actif de nombreux concerts en Euskadi — dont un à Tolosa.

### Frapés par l'envergure de Kendalch

Pour en finir, et il serait peut-être temps de le faire, nous remercions vivement KENDALCH de nous avoir donné l'occasion d'effectuer une tournée en Bretagne. Tournée positive à tout point de vue, même si elle s'est avérée être quelque peu accablante à cause des longs déplacements auxquels nous ne sommes pas habitués (3 000 km. en tout, dont 1 800 en Bretagne en six jours). Nous avons été frappés par l'envergure de la Fédération KENDALCH, fort bien structurée, éditant des livres, diffusant des disques, avec des dirigeants permanents (notre fédération n'a que des membres bénévoles et ne dispose pas des moyens de Kendalch), dotée d'un centre, TI KENDALCH offrant de multiples activités culturelles : stages de danses et musique bretonnes etc...

Encore un dernier mot : souhaitons que notre tournée en Bretagne et que le passage du cercle Spézet-Rennes à Tolosa ne s'arrêtent pas là, mais soient au contraire un point de départ pour une meilleure approche et une meilleure compréhension culturelles entre nos deux peuples.

AGUR HAUNDI BAI GURE LAGUN BRETOIENTZAT GURE EUSKADIKO TXOKOTATIK ! ZORIONAK ETA EKERRAK KENDALCHENTZAT DENON PARTETIK ! GORA BRETAINA ETA EUSKADIREN ANAITASUNA !

Tolosa 5 / 11 / 82  
Udaberri euskal dantari taldea.

### L'Ikurrina, emblème nationaliste basque

« Histoire pour la première fois en public le 14 juillet 1984, à l'occasion de l'inauguration du siège du P.N.V. (parti nationaliste basque), à Bilbao, l'Ikurrina, emblème nationaliste basque, avait été décernée quelques jours plus tôt par les frères Luis et Sabino Arana, les fondateurs du P.N.V. Elle comporte, sur fond rouge, deux bandes vertes croisées en diagonale, auxquelles se superpose une croix blanche. Le rouge est la couleur du drapeau de la Biscaie ; les deux bandes vertes rappellent la croix de Saint-André, symbole des fueros (1) et le vert du chêne de Guernica ; la croix blanche, qui figure déjà dans l'écu de Biscaie, symbolise la foi chrétienne.

Drapeau du P.N.V. à l'origine, l'Ikurrina est devenue celui de tout l'Euskadi, dont elle a été l'emblème officiel le 19 octobre 1936, date de la création de l'Euzkadi. En 1975, la Démocratie chrétienne basque demanda sa reconnaissance officielle, qui fut refusée par le gouvernement espagnol. Mais M. Martin Villa, ministre de l'Intérieur, la légalisa le 19 janvier 1977, et elle fut hissée, le jour même, au balcon de la mairie de St Sébastien.

(1) Les fueros sont une constitution autonome et autonome grâce à laquelle les basques ne sont autorisés à se soulever indépendance jusqu'au siècle dernier où les guerres carlistes ont entraîné la suppression des fueros basques ; plus de frontières, plus de monnaie, plus d'armée basque, suppression des institutions autochtones, langue basque pourchassée etc... En Biscaie, c'était sous le chêne de Guernica que se réunissaient les patriarches pour faire les fueros.

### Les cercles et bagadou de Bretagne protestent...



« Vous n'ignorez sans doute pas que la Bretagne historique lutte, depuis de nombreuses années, contre le découpage autoritaire imposé par le gouvernement de Vichy par un décret du 30 Juin 1941, amputant la Bretagne du département de Loire Atlantique et que, surtout depuis la formation arbitraire de la Région Bretagne, des marches de solidarité avec les Bretons de ce département sont organisés chaque année, comptant des milliers de participants.

L'ensemble des groupes, solidaires de la totalité du mouvement breton demanda que l'Assemblée Générale de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français, (qui s'est déroulée les 20 et 21 Novembre) tienne compte de la motion déposée par les groupes bretons, afin de modifier le découpage actuel des « provinces » qui ne fait aucun cas de l'unité culturelle et historique de la Bretagne, et de reconnaître que la Fédération Bretonne est composée des cinq départements : Côtes du Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire Atlantique, de tous ceux-là et de ceux-là seuls.

À la suite de l'Assemblée Générale de la Fédération Bretonne de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français, qui s'est déroulée le 10 Octobre 1982 à Vannes, sous la présidence de Monsieur Gérard Huelbert.

Les cercles celtiques et bagadou de Bretagne originaires des départements du Finistère, du Morbihan, des Côtes du Nord, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire Atlantique, ont protesté énergiquement contre le non-respect de leur unité culturelle et historique de la part de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français.

En effet, dans le numéro 182 de la revue Folklore de France, pages 2, 7 et 8 la Bretagne se trouve, par un découpage totalement incohérent, partagée en deux, à l'exemple du découpage administratif, de sorte que la Loire Atlantique est rattachée à une région qui n'a aucun lien historique et culturel avec elle, tandis que la Fédération Bretonne se voit adjoindre le département de la Mayenne. Les groupes de Bretagne ont transmis une motion à la confédération nationale :

chaque mois lisez

**armor**  
magazine

REVUE DE LA VIE EN BRETAGNE

directeur : Yann Poilvet

7, rue Saint-Jacques  
B.P. 123 - Tél. 31.20.37.  
22400 LAMBALLE CEDEX

Abonnement : 52,00 francs  
c.c.p. 2817 0 Y Rennes

# Danses Evolutives



Traçons d'abord de nos danses et musiques évolutives.

Pour réussir, progresser dans ce domaine, il nous faut une sélection sévère. En musique des artistes confirmés, en danse, il faut trouver des éléments de choix, physiquement doués, beaux, attirants, souples, bref capables d'expression corporelle de haut niveau pouvant séduire le public. C'est réservé à une élite bien réduite. Ajoutons le traditionnel.

D'une manière générale, les jeunes recherchent l'évolutif et rejettent, en majorité, le traditionnel.

Expliquons-nous et cherchons à voir clair.

## Il faut savoir évoluer

Tout d'abord, il est incontestable qu'il faut évoluer, savoir évoluer, créer, marquer son époque, sa génération, de son existence telle qu'elle se passe.

Vu le mode de vie, notre jeunesse aspire à quoi principalement ? au dévouement, aux choses sensationnelles.

Dévoûment ? en fait, s'agit beaucoup avec beaucoup de bruit, musique mélodique écrasée sous les décibels.

Choses sensationnelles ? En fait des réalisations toujours nouvelles, originales et très éphémères. (Du une fois vu... deux fois... ça suffit, autre chose).

A défaut de bien canaliser l'entreprise, on risque de se confondre dans... l'Art, les arts, voire d'errer dans des compétitions où l'avancement peut prévaloir sur le but.

Je suis un convaincu de l'évolution et du bel art... où oui ! Mais je le suis surtout pour le traditionnel, car c'est notre racine, la raison d'être de nos cercles celtiques et une des motivations de notre militantisme. (Le mot « traditionnelle » gardant son sens précis qui nous concerne et non un terme tout azimut dans le sens « rétro... »).

# « On peut se mettre tous d'accord ! »

temps de préparation et les moyens. Pensons ensuite à la rivalisation avec les autres formes d'expression corporelle, les multiples possibilités artistiques, à la confusion fatale dans le domaine des différentes cultures.

Pensons aux restrictions conséquentes imposées aux groupes, à l'impact sur le public, et regardons le résultat des spectacles... et bon courage.



## Pas de confusion avec une culture autodigest

Voyons le traditionnel.

a) Il a une particularité : son caractère

Il a ses avantages : pas d'élitisme obligatoire

pas de confusion avec une culture autodigest

pas d'éphémérisme conditionné par les médias.

b) Mais voilà ! on se fatigue dans les groupes à faire les mêmes choses, à entendre les mêmes airs.

N'est-il pas possible de trouver un compromis ?

De l'élitisme, oui... pour progresser.

Pour les rencontres et manifestations, du caractère à sensibilité bretonne, mélancolique ou joyeuse, c'est indispensable et populaire.

Pour les spectacles : de beaux costumes, image de notre terroir et son histoire et notre identité, c'est indispensable.

Les thèmes et les variétés de danses ne manquent pas.

Les jeux scéniques se cherchant, se composent.

L'évolutif, travaillons-le pour avancer en complément. On peut certainement se mettre tous d'accord.

Louis Le Floch.

# Danses de Tradition

\* La Commission Langue Bretonne de Kerdalc'h se réunira le 22 Janvier à Ti Kerdalc'h à 15 h.

## Nouvelles Breizh... Nouvelles Breizh... Nouvelles Breizh... Nouvelles Breizh

O.B.E.

### « Faites ce que je dis... »

L'Organisation des Bretons Emigrés (OBE) a exprimé, le 18 décembre à La Mission bretonne lors de son Assemblée générale annuelle, les sentiments qui lui inspirent l'évolution des choses depuis l'accession au pouvoir de François Mitterrand et du gouvernement à dominante socialiste.

En ce qui concerne la vie des associations émigrées, l'OBE s'efforce de marquer sa préoccupation par la réforme du statut des associations dites « à caractère philanthropique » mentionnées aux autres d'imprévisibles conditions restrictives. Ainsi se trouvent réduits l'un des espaces de Liberté et d'initiative dans lequel vivent, quoique difficilement et modestement, les amicales et cercles bretons.

Pour ce qui est de la régionalisation, dont les inspirateurs veulent qu'elle passe dans l'histoire comme l'œuvre révolutionnaire majeure de ce septennat « Les Bretons doivent constater que le volontarisme politique de la région s'est rapidement assoupli, sinon pratiquement éteint. Les mesures qui ont été prises ne satisfaisent personne parce qu'elles s'orientent à mi-chemin. L'élution des assemblées régionales au suffrage universel se voit sans cesse ajournée, comme si le changement promis ne suscitait déjà plus que la crainte ».

En ce qui concerne la réintégration de la Loire-Atlantique à la Bretagne, le refus de M. Gaston DEFFÈRE de résilier l'unité que Vichy avait détruite fait le deuil des espérances que tant de Bretons avaient investies en lui et dans la majorité de députés socialistes qu'il est élu. La mur d'incompréhension opposé à cet égard aux Bretons ne seut que préparer des lendemains sombres. Le maintien de la construction artificielle des Pays de Loire et la propagande de débratonnement régional qui l'accompagne traduisent l'hostilité et la méfiance à l'égard d'une Bretagne à part entière. Seul un gouvernement sûr de lui-même et de la France oserait construire ce qu'impose la logique de l'équilibre Paris-Provence : une douzaine de régions viables et saines.

Sur le Plan Culturel « La Charte adoptée par Giscard d'Estaing, et ces sans promesses électorales préalables, apparaît aujourd'hui générale au vu des mesures prises par M. SAVARY, indûment restrictive et honteusement érosive dans des textes néfastes. Aussi d'appréhender la langue de leur pays, le breton, ne pourront le faire, la Bretagne demeure victime d'une discrimination culturelle et linguistique. Dès lors, la politique de défense des droits de l'homme sur la scène mondiale nevalera de la formule : « Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais », car la défense du français au Québec implique moralement le respect du breton en Bretagne ».

## Histoire

L'O.B.E. a élevé « une énergique protestation auprès du Ministère de l'Éducation Nationale qui vient de réduire aux autorités locales de Malenac dans le Morbihan de baptiser « Jorj Kadroula », le C.E.S. inauguré le 17 décembre dernier. Il faut bien voir que pour tous les Bretons après de liberté Cadoudal est le symbole de la résistance à un pouvoir central oppressif et corrompu dont le dernier avatar fut le tyran Bonaparte !

« Alors que nous devons excepter de voir sur le front de nos écoles le nom des ennemis de la Bretagne et des Bretons que furent Colbert, Garibaldi et Ferry, on nous refuse le droit d'honorer ceux qui ont donné leur vie pour que nous restions Bretons !

De tels abus ne peuvent conduire qu'àux plus graves déchirements si conduit l'O.B.E.

## Forum pour l'Unité de la Bretagne

### La tentation jacobine n'est pas l'apanage de la droite

Pas de marche pour l'Unité, cette année. Par contre le C.I.U.B. proposait début décembre un forum sur la question. Une façon d'accumuler des arguments culturels, historiques, économiques en faveur de la Bretagne à cinq départements mais aussi de clomer bien haut à la face du pouvoir actuel la détermination de nombre bretons de Loire-Atlantique.

L'histoire et de la culture bretonnes en Loire-Atlantique, trop d'habitants du départements étaient conduits à sélectionner dans le patrimoine culturel breton ce qui les rapproche du modèle finistérien devait souligner le rapporteur de la commission culture qui posa avec acuité le problème de l'enseignement de l'histoire et de la langue. Celui de cette dernière ne cesse en effet de se dégrader : en 1974, tous les lycées de Nantes assuraient un cours de breton, en 1982 ils ne sont plus que trois !

La presse assourdie ou découpée administratif officiel, O.F. entre autres fut également au centre des débats.

D'un strict point de vue économique, les travaux ont démontré le poids que représenterait une Bretagne à cinq départements au plan européen : On en ferait un pays atteignant le potentiel économique du Danemark, dépassant par exemple celui de l'Irlande ou de la Finlande. Mais n'est-ce pas de cette force économique et politique en décaulont, dont certains se méfient justement ?

Quel espoir mettre en cette régionalisation qui permettra l'élévation de l'Assemblée Régionale ou suffrage universel mais risque si le rapport de force est insuffisant de « légitimer » les Pays de Loire ?

P.O.B.L.

### « Supprimer le ministère parisien de l'Éducation Nationale »

Au cours du Congrès constitutif du Parti pour l'Organisation d'une Bretagne Libre qui s'est tenu les 20 et 21 Novembre 1982 à Saint-Brevac, les participants se sont « étonnés des délais qui sont mis à l'élution d'une Assemblée Bretonne alors que cette assemblée a été élue pour la Corse. L'Assemblée Bretonne, comme les assemblées prévues pour les autres régions par l'État français, doit être une assemblée constituante ayant le pouvoir de décider elle-même de l'étendue de ses attributions et de ses finances dans le cadre du territoire historique de la Bretagne ».

Avant en outre étudié les difficultés auxquelles se heurtent l'application des libertés culturelles promises à la Bretagne, ils ont estimé que « la seule solution était de supprimer le ministère parisien centralisé de l'Éducation nationale, et de le remplacer par le ministère breton de l'enseignement. Cette réforme ne ferait qu'alléger l'état français sur le système pratique dans les pays voisins tels que la Suisse, l'Allemagne fédérale, la Belgique, la Yougoslavie ».

## CINEMA

### « Jacques DEMY de Nantes et de Bretagne »

«Une chambre en ville» a rappelé aux cinéphiles le nom de Jacques Demy dont aucun film n'était sorti sur les écrans français depuis dix ans.

Nantais, Demy appartenait à la Bretagne. Jean-Pierre Barthomé vient de lui consacrer un livre complet (1) dans lequel il évoque sa naissance à Pontchâteau, ses premières admirations de cinéphile à Apollonia, ou Katorza où il découvrit à onze ans « Les Visiteurs du soir », l'acquisition de la Libération d'une première et modeste caméra dans une boutique de troc du fameux passage Pommeraye contre une collection de la Bibliothèque verte et un Meccano n° 5 !

Premiers apprentissages parisiens du cinéma sous tous ses aspects. En vacances en Bretagne en 1953, Demy joue les figurants dans « Les révoltes de Lomnach », une ouverture de chouons que Richard Faltier Pommeraye contre une collection de la Bibliothèque verte et un Meccano n° 5 !

Premiers apprentissages parisiens du cinéma sous tous ses aspects. En vacances en Bretagne en 1953, Demy joue les figurants dans « Les révoltes de Lomnach », une ouverture de chouons que Richard Faltier Pommeraye contre une collection de la Bibliothèque verte et un Meccano n° 5 !

«Un chevalier (cow-boy, ex G.I.) vêtu de blanc sur son blanc destrier (Cadillac) recherche une jeune princesse (Lolo) qui a aimé. Des mélancoliques incommensurables (le genre, les méchants) les ont séparés. Le chevalier poursuivra longuement sa quête parmi les embûches et les mauvais hasards. Enfin, les amants parviendront à se retrouver dans une sorte de grôte enchanteée (le cabinet d'Éloïse) et, le jamais réuni, ils partiront ensemble dans la grande voiture blanche, vers l'Éden (américain) ».

«Est-il artificiel, ajoute Paul Guimard, de trouver à cela une parenté étroite avec l'épisode du cycle immortel de la Table ronde ? ».

F. CHOQUET.  
(1). Jacques Demy, les racines du rêve. 400 p., 200 photos. 135 F. Ed. de l'Atlantique, 2 rue de l'Échelle Nantes.

**COOP BREIZH**

**OFFRES SPECIALES 83**

Ventes par correspondance - Règlement à la commande. Participation port et emballage : 10 F pour tout achat inférieur à 100 F. 10% au-dessus de 100 F. C.C.P. 14447 X Rennes. Toute commande non accompagnée de son règlement sera adressée contre-remboursement majoré des frais.

BREIZ, 9, avenue du Général de Gaulle, 44502 La Baule - BP 78, Tél. 60.21.62.  
Magasins de vente directe :  
BREIZ, 9, avenue du Général de Gaulle, 44502 La Baule - BP 78, Tél. 60.21.62.  
BREIZ, 10, rue du Maine 75011 Paris, Tél. 320.84.60.  
BREIZ, 17, rue de Penhoer, 35000 Rennes, Tél. 79.01.87.

- Archives de Bretagne par J. Borge et N. Vlassoff ouvrage relié. 235 pages avec photos. 230 F
- Table des matières : La mer, La terre, La Ville, La Plage, Le mariage, L'Alcool, La folie, Le Cello. 230 F
- Bretagne par Yves Le Gallo. 330 pages reliées; 4 planches hors texte en couleurs. 268 illustrations en héliogravure. 281 F
- Les Celtes racontés en images par Erich Lessing textes écrits par Veronique Krute 255 pages sur papier rustique. Nombreuses photos couleurs. 400 F
- Calvaires et enclos paroissiaux par Jacques Freal 300 pages reliées photos noir et blanc. 298 F
- Histoire de Bretagne par A. de la Borderie et B. Paquet en six volumes ayant environ 600 pages brochés (plus des cartes «couleur» et noir et blanc). 1 200 F
- Etudes documentaires sur la révolution française, les guerres de Vendée en onze volumes. 1 400 F
- La Bretagne aux 16ème et 17ème siècles « la vie - la mort - la foi » par Alain Groix en deux volumes reliés. 560 F
- Nobilitaire et armorial de Bretagne, P. Potter de Courcy (par ordre alphabétique et avec représentation des blasons en deux volumes d'environ 600 pages reliées. Les deux volumes. 600 F
- Histoire des guerres de Vendée précédée des préliminaires de la révolution en Bretagne de 1650 à 1832. Réédition de l'ouvrage de 1851 par Pierre Chevalier (auteur de la Bretagne ancienne et moderne). 615 pages reliées. 475 F
- Vendée en armes par Jean François Chiappe  
Tome 1 : 1793 ..... 100 F  
Tome 2 : Les Géants ..... 100 F  
Tome 3 : Les Chevaux ..... 120 F
- Histoire archéologique, légendaire et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes par Joseph Marie Le Méne en deux volumes reliés (réédition des ouvrages de 1892 et 1894). 850 F
- Souvenirs de Bretagne, Photographies de Charles Thermitte 1911-1913 préface de Louis Guilloch 80 pages dont 55 avec une photographie. Relié. 70 F
- La Bretagne mémoire de la vie quotidienne par Marie-Josée Dragon et Raymond Humbert. Préface de Charles Le A l'inverse de ce que pensent de nombreux touristes, ce livre ce sont des échos surpris dans leurs travaux, leur repos, dans leur vérité profonde.
- Le Bretagne, Gustave Geoffroy. Réédition de l'ouvrage publié Paul Gruyer. 480 F
- Marines et Océans par Philippe Masson. Ressources, échanges, stratégies de 1900 à 1990. 499 pages reliées, avec photos «noir et blanc» et «couleur». 332 F
- Légendes et curiosités des métiers par Paul Sabatier, ouvrage orné de 220 gravures d'après des estampes anciennes et modernes ou des dessins inédits. Rééditions réimpression de l'édition de Paris de 1894-1895. 640 pages reliées. 175 F
- Contes irlandais recueillis par D Hyde traduits du gaélique par G. Dattin avec une préface de Donatien Laurent. 600 pages reliées. Cet ouvrage est bilingue Irlandais-Français. 290 F
- Le Théâtre celtique par Anatole Le Bras ouvrage de 544 pages reliées. 220 F
- Les Mabinogions du Livre rouge de Hergest Tome I et II en un seul volume de 900 pages reliées. Cet ouvrage de Joseph Loth est traduit du gallois avec une introduction, un commentaire explicatif et des notes critiques. 480 F
- Le Cheval d'orgueil de P.J. Hélias. Edition reliée luxueuse sous la direction de Brian de Breffny avec à la table des matières : l'Irlande préhistorique, L'église primitive d'Irlande, Le long moyen-âge, la fin de l'ancien régime; La nouvelle culture, La société en détresse, La renaissance gaélique; Les Irlandais en Amérique; L'Irlande moderne. 295 pages reliées. Prix solide. 100 F
- Le Monde Irlandais, Histoire et civilisation du peuple Irlandais sous la direction de Brian de Breffny avec à la table des matières : l'Irlande préhistorique, L'église primitive d'Irlande, Le long moyen-âge, la fin de l'ancien régime; La nouvelle culture, La société en détresse, La renaissance gaélique; Les Irlandais en Amérique; L'Irlande moderne. 295 pages reliées. Prix solide. 120 F
- Bretagne, A. Robida. Réimpression de l'édition Paris 1892. Delouche. 336 pages reliées. 360 F
- L'Univers des Celtes au sommaire : « la société celtique; Religion et mystères; Le Génie des Celtes; La destinée des Celtes; Les Celtes des îles. Les Celtes aujourd'hui. 224 pages reliées. 220 F
- Marines de Charles Mozin. 72 pages des croquis de Marines de ce peintre. Relié. 365 F
- Dans la série : « La Grande aventure de la Mer, - Les Premiers Transatlantiques (les pionniers de l'Atlantique Nord); De la rivalité commerciale à la guerre, l'Épopée des paquets; Une route semée d'écueils; Une grande vague d'émigration. Relié 176 pages. 110 F
- Pirates et Filibustiers (L'âge d'or de la piraterie; l'appel à la libustrie; La route de l'Orient); Le funeste voyage de l'Adventure Galleigh; Le châtiment de Tschich le terrible; Le de la piraterie. Relié 192 pages. 110 F
- Sur un fleuve de sang vient parfois un beau navire, par Henri Pollas; Semblerait à maintes bourgeois provinciales, la petite ville bretonne de Tréguier, même une existence un peu repliée et somnolente, loin des lumières de la capitale et des rumeurs de l'histoire, jusqu'au jour où, à a stupéfaction de tous, retentissent les «CLOCHEs NOIREs» annonçant la grande guerre; Alors le drame va toucher la cité préservée de ses ondes successives, bouleversant autant de destins. Broché 710 pages. 90 F
- Henri Pollas; Semblerait à maintes bourgeois provinciales, la petite ville bretonne de Tréguier, même une existence un peu repliée et somnolente, loin des lumières de la capitale et des rumeurs de l'histoire, jusqu'au jour où, à a stupéfaction de tous, retentissent les «CLOCHEs NOIREs» annonçant la grande guerre; Alors le drame va toucher la cité préservée de ses ondes successives, bouleversant autant de destins. Broché 710 pages. 90 F
- L'ouvrage d'Henri Pollas a obtenu le Grand Prix du Roman de l'Association des Écrivains de l'Ouest.
- La Chanson du cèdre, ornée de 60 dessins de Louis Garin gravés sur bois réimpression de l'édition de St-Brieuc de 1925. Le plus solide grandement de la renommée de Le Guayder qui rend compte de la vie de la Bretagne par des poèmes et courts récits de chasse, de buveuries et d'inimitables repas de noces. Broché. 160 F
- Julien et Valentine par Henri Boyer. En 1945, le civil Julien prend la plume pour commenter, au fil des semaines, dans le «Populaire de l'Ouest» puis dans «L'Éclair» l'actualité locale, régionale, voire nationale. Son franc parler, son insolence sans malignité le rendaient propre à asséner certaines vérités plus ou moins interdites au journaliste traditionnel. Relié 76 pages. Prix solide. 15 F
- Douze contes pour Noël par Jacques Roux illustrations d'Alain Thomas. Relié. 90 F
- Douze contes pour Noël par Jacques Roux illustrations d'Alain Thomas. Relié. 90 F
- Trimarns et autres multicoques «Histoire et Développement» par Gérard Basseporte et Etienne Goucher ouvrage de 315 pages reliées, de nombreuses photos noir et blanc, et couleurs; ainsi que des schémas. 220 F
- Almanach du Marin Breton Manche et Atlantique 1983. 33 F
- Recherchez vos ancêtres par Gilles Henry tout ce qu'il faut savoir pour reconstituer l'arbre généalogique de sa famille. Broché. 130 pages. 60 F
- Josette et Jean Cornec. Instituteurs. (De la hutte à la lutte) par Jean Cornec fils. Vécue par Josette et Jean Cornec. Les parents de Me Jean Cornec, qui de 1956 à 1980 a symbolisé les «Parents d'élèves» et la laïcité. Cette passionnante histoire est racontée, à 90 ans, après la mort de Josette, par Jean le père, sous l'œil complice de Jean le fils, tant la continuité est évidente, l'harmonie totale, le combat identique. Broché. 246 pages. 59 F
- Trinité. Vol. 1, Caroline par Léon Uriz. Broché. Promotion. 25 F
- La Trinité de L. Uriz comprend trois familles, et chacune représente un des éléments qui, à travers les siècles, ont traité le brasier irlandais. Les Larkins, des fermiers catholiques qui, depuis toujours, arrachent une maigre pitance à la terre. La puissante dynastie des Hubble, représentants de l'aristocratie britannique venus s'installer en conquérants. Et les MacLeod une famille d'ouvriers, implantés en Irlande pour mieux servir les intérêts britanniques. De la grande famine de 1840 jusqu'aux pâques sanglantes de 1916. 25 F
- Le chronomètre préhistorique de Saint Nazaire. Etude du matériel archéologique du Bassin de Penhouët, Michelle Vieau. 70 F

- Les noms de lieux celtiques. Réédition de la 1ère série ..... 60 F
- La chanson de Roland par Joseph Bedier. 355 pages brochées. 65 F
- Commentaires de la chanson de Roland par J. Bedier. 525 pages relié. 100 F
- Merlin l'Enchanteur par Jean Markale 271 pages brochées par Michel Duval (broché). 59 F
- Les venettes d'Armorique par Pierre Merlat avec des mises à jour de Pierre-Roland Giot (âge du fer) et Patrick André (période romaine) 131 pages brochées. 130 F
- La Classification des Riedones par Anne-Marie Rouner-Liesenthal avec des compléments et mises à jour de André Chastagnol, Patrick Gallou, Loïc Langouët, et Pascal Aumasson. 297 pages brochées. 75 F

**POUR LES ENFANTS**

- Beau-Joli le lapin mal aimé par Henri Quaffélec. L'histoire d'un lapin embarqué à bord d'un chalutier par un Mousse Relié. 80 F
- N° 3 Oscar Wilde «Le prince heureux». Pour enfants de plus de 10 ans. 16 F
- N° 128 Robert Louis Stevenson «L'île au trésor» (pour enfant de plus de 11 ans). 19 F
- N° 102 Ian Cameron «Le cimetière des cochonnets» (pour enfant de plus de 12 ans). 19 F
- N° 30 Le Roman de Renart (pour enfant de plus de 12 ans). 19 F
- N° 56 Jules Verne «Maître Zacharius» (pour enfant de plus de 10 ans). 19 F
- N° 42 Jules Verne «La journée d'un journaliste américain en 1889» (pour enfant de plus de 9 ans). 12 F
- N° 71 Jules Verne «Un livreur dans les glaces» (pour enfant de plus de 9 ans). 12 F
- N° 119 Charles Dickens «Le grillon du foyer» (pour enfant de plus de 8 ans). 16 F
- N° 2 La Légende des Nibelungen. 22 F
- La Bretagne en poésie (Le Brez X. Gall, Cadou, Le Quintrec, J. Crocq, etc.). 22 F
- Le Chat et le diable James Joyce. Relié. 23 F
- Le Moyen Âge en poésie (Séatrice de Die, Bernard de Ventadour, Charles d'Orléans, Chrétien de Troyes, François Villon, Jauré Rudel, Marenburen, etc.). 23 F

EN BRETON  
Porzh an Ifern par Youenn Olier. Broché. 310 pages. 65 F

**DISQUES**

- BUR 810. TAMMLES avec Alain Pennec (accordéon cornemuses chant) Philippe Janvier (bombardes flûtes chant) Marc Jacques (guitare bouzouki chant) Jean-Yves Martial (violon bouzouki chant), Scattisch du Père Rouxel.

- Dou' viens-tu Pochard d'Ivrogne. Entra la rivière et le bois. Récité à six temps. An Dro. Plinn, Gavotte, etc. 56 F
- PL 37656. Brenda Wootton «Lyonesse». 63 F
- GVR 209. The Mac Calmans «The etrick Shepherd». 70 F
- SB 400. Hoperien «Ton ar Manes Du». L. Citterin (bombarde flûtes cornemuse). 70 F
- J.C. Cussion (accordéons harmonica). M. Roux (banjo bouzouki). M. Roux (chant violon mandoline). R. Roux (banjo mandoline). D. Calvez (guitare, chant). P. Jégou (guitares mandoline, guitare basse). Plinn Laride. 70 F
- PL 3344. Gérard Delahaye «Veek and an Co». 46 F
- TP010. Battlefield Band «There's a Buzz». 64 F
- 12 TS 417. Alistair Anderson «Steal Skies» fiddles, flûte, concertina, snailpipes. 70 F
- BAN 107. Green Field of France par The Furey Brothers. 70 F
- 558603. Mari Harney «Chants du Pays Pourlet» avec livret de 12 pages. 62 F
- 558605. Pierre Bourgois «La Vendée» (Bourgneul, Mocheul, Orouet, etc.). 62 F
- I.C. 06799921. Spielmann und Leriker/Saquinata, avec un des fils bretons de Marie de France, consacré à la légende de Tristan et Isolde, musique du 12ème siècle. 58 F
- CASSETTES  
PK 37656. Brenda Wootton «Lyonesse». 63 F
- SCM 001. C. Chants de marine traditionnels des Côtes de France. 30 chansons inédites. 18 pages de textes et de commentaires. 50 photos 2 cassettes + livret. 120 F


**ABONNEZ-VOUS A BREIZH**



11 numéros - 80 F  
A l'ordre de BREIZH  
Le Pradi - 56250 - TREDION.  
CCP Rennes 2 135 53 V

**C'est décidé !**

Je m'abonne pour un an à Breizh



M, Mme, Melle .....  
Adresse .....  
M, Mme, Melle .....  
Adresse .....  
M, Mme, Melle .....  
Adresse .....  
M, Mme, Melle (NOM, Prénoms) .....  
Adresse .....  
M, Mme, Melle .....  
Adresse .....

Ci-joint mon règlement ordinaire 80 F de soutien à partir de 120 F par C.C.P., Cheque bancaire, Mandat-lettre

Afin de leur faire connaître la revue je vous signale les coordonnées des personnes suivantes susceptibles d'être intéressées :  
Cet artisan, ce commerçant, cette entreprise... accepterait de prendre une publicité :  
Notez également l'adresse de cette personne qui collaborerait éventuellement à la rédaction, diffusion, recherche de publicité, etc.  
Copions à renvoyer avec votre règlement au service Abonnements Le Pradi - Tredion - 56250 ELVEN, CCP Rennes 2 135 53 V

# Des livres à dévorer

# selection

## CONNAITRE LA BRETAGNE

Ceux qui s'intéressent à la culture bretonne se désolent, non sans raison, de l'ignorance et de l'indifférence de tant de leurs compatriotes devant les richesses d'art et d'histoire de leur pays. De n'est pas tout à fait de la faute de ces Bretons qui ont dû obligatoirement passer par un enseignement distribué dans les écoles publiques ou privées, assués à des programmes officiels largement indifférents à la culture locale. Même si aujourd'hui les directives ministérielles s'échinent d'orienter quelque peu les enseignants, dans la réalité le fourmillement des programmes est un solide obstacle. D'autre part, les maîtres n'ont pas sous la main les instruments indispensables pour inculquer cette culture et le plus souvent, il n'ont pas reçu eux-mêmes la formation indispensable pour le faire avec compétence.

Ajoutons, nombre d'associations se soucient de cette lacune : comment un Breton s'intéressera-t-il à l'avenir de la Bretagne s'il ne connaît rien à son passé ? SKOL Vreizh tente d'apporter un ramède de qualité avec une série de volumes d'histoire tout à fait remarquables sur le plan didactique et où on sent l'ouïe bretonne. Des revues comme BREIZH suppléent quelque peu ce manque par des articles historiques de réel intérêt. Mais Breizh n'attire que les jeunes de Kerdalc'h (ce qui n'est déjà pas mal...) et le lecteur, s'il n'a reçu un minimum de connaissances d'une histoire de Bretagne soûlennement chaperonnée, ne saura où placer tel ou tel évènement. Se lancent aussi des revues spécialisées qui voulaient accrocher le Breton à son histoire. Naguère, le magazine « l'histoire des Bretons » réussit à publier cinq numéros, pas un de plus. Pourquoi l'éditeur ? Sans doute la difficulté de diffusion.

Or, depuis plusieurs années, OUEST-FRANCE a entrepris l'édition d'opuscules qui s'intéressent surtout à la Bretagne et s'ouvrent sur un très vaste éventail : bien des éléments de culture bretonne y trouvent leur place. Ces opuscules ne manquent pas d'avantages : format réduit, pratique, et riches d'illustration dans la présentation, ce qui attire le client. Le prix en reste abordable et la diffusion en est soutenue par la diffusion du journal lui-même, qui a une possibilité d'annonce à nulle autre pareille. Ce sont des outils qui comptent. Naturellement la dimension de ces nébuleuses de trente-deux pages ne permet bien souvent que de donner une vue brève et assez synthétique d'un sujet : c'est déjà ça. Toutes n'ont pas la même valeur ; mais l'édition dans son propre intérêt, sait où trouver les compétences qui s'imposent selon les thèmes choisis.

Il ne saurait être question de détailler aux lecteurs de BREIZH la liste de ces opuscules, d'autant que la production, très abondante, en continue régulièrement. Simplement l'on TAL MOUARIN, ou l'autour fait comprendre et aimer un art naïf, très beau et très parlant dans son anonymat : « Les statues n'étaient pas là pour courir le nom de leurs auteurs, supplices des fidèles ». L'occasion, les suppliques des fidèles. De Jean-Luc HENRY BAR « Les pierres sacrées, dieux de l'autour voudrait que alignements, dolmens et menhirs aient comporté la représentation de personnages dont l'usage du temps a dérivé la figure ». De Jean-Luc pas définitive de leur signification ne semble pas encore rapportés. De Jean-Luc MONNIER « Les châteaux de Jean-Luc mousha en Bretagne respient que de la cime du pays évolua beaucoup au cours de

millénaires, laissant des traces incontestables de ces modifications et de l'antique peuplement du pays. D'OLIVIER EUDES : « Ils et les villes englouties : un excellent tableau de ces mouvements capricieux de la mer envahissant ou quittant le rivage breton et en modifiant profondément l'aspect ; la mémoire de plusieurs catastrophes est restée dans le passé ou la légende de tout le littoral breton. L'histoire est rappelée avec de MICHEL LASCAUX : « Les Temples en Bretagne » chapelles ou lieux-dits expriment l'importance de leur implantation dans la vie médiévale, même chez nous. ROGER DUPUY avec « La Chouannerie » s'est efforcé de présenter une synthèse de cette insurrection de la paysannerie chrétienne bretonne contre les excès de la Révolution française ; il n'était pas facile, en quelques pages de définir les causes, les étapes, le style, l'esprit, les chefs de cette « résistance » contre l'oppressur, qui a solidement marqué tout le centre-Bretagne et surtout le Morbihan. JEAN-PAUL GISSEROT parle de Breizh, qui est un peu comme une ville française égarée en pays breton : le mystère de son lointain passé, son développement, le problème de la concurrence entre les nécessités commerciales et les nécessités militaires ; en vérité, la prospérité bretonne reste bien dépendante de cette marine royale ; la Chambre de Commerce et d'Industrie voudrait bien élargir le domaine « civil » de l'économie locale ; il n'est pas simple de se libérer du poids d'un long passé.

Il faut connaître l'histoire pour comprendre le présent...

Joseph Chardonnet

## St Coulomb. Des origines à nos jours

### Abbé J. Auffret

Une monographie, on se dit que ça n'intéresse que les gens du coin. C'est vrai et ce n'est pas vrai : tout dépend de la façon dont le travail a été conçu et exécuté et s'il a su, ou non, trouver gens et lieux dans le cadre de l'histoire générale et dans le « pays » où s'insera le territoire. L'abbé Auffret qui connaît parfaitement son Histoire de Bretagne, a trouvé sur place suffisamment d'éléments, avec St-Colomban, le Guesclin, le Plessis-Bertrand, la Fosse-Hingant, pour évoquer des grandes heures de la Bretagne. En revivait le passé et le présent de Saint-Coulomb, on sent bien que la transcription est aisée pour retrouver l'histoire de bon nombre de paroisses.

Tout ce passé a été écrit avec un cœur ardent, empli de l'amour de la Bretagne ; c'est tout de même une solide qualité, qui donne vie au style et présente un tout autre souci des chiffres et des statistiques que l'habitude du climat et de l'économie ; et les coutumes ; et chacun pourra goûter les quelques illustrations originales. Cette œuvre donne, en fait, une vue très claire et agréable sur ce pays de marais qui fait partie du « Clos-Poulet », grand cœur de pays malouin.

Joseph Chardonnet

« Saint-Coulomb, des origines à nos jours. 160 pages illustrées. 1982. Chez l'auteur : Foyer logement, Cancalle ».

## Saint-Malo de l'Isle

### Clotilde Duvauffrier-Chapelle

Il a beaucoup été écrit sur Saint-Malo. La cité corsaire a inspiré une multitude d'écrivains, comme elle a inspiré une multitude de peintres. Mais si vous voulez - mais alors, là, vraiment tout - vous n'avez pas une solution, c'est de vous procurer le ouvrage illustré de Clotilde Duvauffrier-Chapelle, édité par l'association « Le Clairimroubre du temps ». Vous y trouvez aussi bien la descriptions des marais et le récit des légendes qui s'y rapportent, aussi bien le du quet, aussi bien les distractions des Malouins au Moyen Age que les loisirs d'aujourd'hui, aussi bien les femmes de lettres que les sculpteurs ou les géographes, bref : il n'est pas un détail qui soit laissé dans l'ombre. Et tout cela est écrit de façon dessinée, facile à lire, et rehaussé de jolis de très belles reproductions de tableaux dont un bon nombre en couleurs. Voilà un ouvrage très réussi, comme on souhaiterait qu'il en soit réalisé sur chaque ville bretonne.

Yann Brekilian

Clotilde Duvauffrier-Chapelle. Saint-Malo de l'Isle. Au pays d'Alet ou Clos-Poulet, éd. Le Clairimroubre du temps, Blois, 145 F.

## Trilles et flèches

### Marguerite Cabon-Douvisi.

Je suis un peu étonné que Marguerite Cabon-Douvisi ne soit pas mieux connue et appréciée dans les hautes sphères de la poésie bretonne. J'ai aimé beaucoup ce qu'elle fait. Peut-être est-ce la fraîcheur de sa poésie, sa musique qui coule toute seule sans effets sophistiqués, qui font qu'elle n'est pas remarquée comme elle le mériterait. Elle est pourtant un vrai poète. J'en ai été touché par son recueil de poèmes paru en 1973 « Poésie en bandoulière ». Je ne le suis pas moins par celui qui a suivi, « Trilles et flèches ».

Marguerite Cabon-Douvisi est une ouvrière de Saint-Nazaire, pontonnrière ou forgeron dans un chantier naval, mère de famille, qui trouve encore le temps, après sa journée de travail, de prendre la plume pour coucher sur le papier les vers qui lui trottent dans la cervelle. Elle écrit de façon dans la vie usine, souvent influencée par sa parole et d'autant plus forte que sa parole est de témoin, en se qu'elle se contentent de témoigner, en se les quelques impressions faciles de ceux qui gardent des impressions faciles de ceux qui jouent aux poètes engagés. Mais elle chante aussi la nature, la Bretagne. Sans mystère, avec des accents qui viennent du fond du cœur.

Yann Brekilian

Marguerite Cabon-Douvisi, Trilles et flèches, Editions des Paludiers, La Baule.

# Temps libre de saison

## FESTOU-DEIZ FESTOU-NOZ

\* NANTES. 14 Janvier et 6 Février. C.N.C.C. 3, rue Harouys.

\* SERENT (SB). Samedi 5 février, avec Korrigan et Lann, Roussel-Richard, Le Brun-Hugues, Chantiers de Serent. Org. par le groupe culturel breton de Serent.

\* SAINT-NAZAIRE. Dimanche 13 Février. A partir de 15 heures, salle de l'Étoile, rue Jean Jaures, avec Sonerion Du. Org. Cercle Catholique de Saint-Nazaire.

\* ARGENTEUIL. 19 Février. Bugale Ar Orienn. Ti Uhat.

\* VERRIERES LE BUISON. 19 Février. Amicale des Bretons de Massy.

## SPECTACLES

\* CONCERT Samedi 22 Janvier. ORVAULT Salle de la Fréaucaire à 21 h. Roland Becker et ses musiciens. Entre Jazz et tradition catholique. Org. Cercle Catholique d'Orvault.

\* SOIREE FOLK. Mercredi 26 Janvier. PARIS. Méline. 20 h 30. Ti ar Yeu-an-iz. 22, rue Delambre. Métro Edigou.

\* PROJECTIONS SPECTACLE MULTIVISION SUR L'IRLANDE « L'AUTRE ILE ». Saint-Briac : 1er février, Centre d'Action Culturelle (Salle La Bobine), Dinard : 3 février, Palais des Congrès, Lannion : 8 février, Centre d'Action Culturelle Jean Sarrasin, Paimpol : 10 février, Salle des Fêtes, Quimper : 15 février, Théâtre Municipal, Morlaix : 17 février, Théâtre de Morlaix, Douarnenez : 18 février, M.C. Dinan : 22 février, Théâtre des Jacobins.

\* VEILLE CABARET. 11 Février. C.N.C.C. Nantes. 3 rue Harouys.

\* LEVE VAN LEVE. Percussionnistes anillais. Maison de la Culture. NANTES. 20 et 21 janvier à 21 h.

\* DILHAC ET ARBATZ. Nantes. Maison de la Culture. 17 février 18 h - 18 février 20 h 30.

\* RENNES. Samedi 12 Février 21 h à la MJC du Grand Cordel, 12 rue Métaubeu. Concert, bal folk avec Pierre-Yves et Christian Olier.

\* LILLY LASKINE et le Quatuor Via Nova. Mercredi 19 Janvier. 20 h 30. Maison de la Culture. RENNES.

\* GUERZ. V. 18 Février. Maison de la Culture. RENNES.

## STAGES

\* DANSES TRADITIONNELLES DU CENTRE DE LA FRANCE. avec Catherine Sunom et Christian Olier. Niveau moyen et confirmé. Accordéon diatonique avec Jean-Pierre Yver. 31 jours nouveaux - MJC du Grand Cordel - Rennes. Samedi 12 et Dimanche 13 Février. Prix : 150 F. Renseignements et inscriptions : Association « La Chapelotte ». La Lica 35330 Betton. Tél. (59) 63.18.06.

\* WEEK-ENDS DE DIRECTION CHORALE ET CULTURE VOCALE. Les 5 et 6 février et 4 et 5 Juin 1983, à l'I.F.P.E. du Vau Méno à Saint-Briac. Renseignements et inscriptions : A.D.D.M. 22 - préfecture B.P. 70 - 22000 St-Briac. Tél. 16 (56) 61.19.50. Poste 25-53.

\* ACTIVITES MUSICALES (Perfectionnement). Brevet d'aptitude à l'encadrement de centres de vacances. 21 - 26 Février. St GILDAS DE RHUYYS (SB). Délégation régionale des C.E.M.E.A. B.P. 119. 29104 - Quimper. Cedex. Tél. (86) 96.10.78.

\* POMPE A CHALEUR. 19-20-21 janvier. Fonctionnement de la pompe à chaleur. C.R.E.P.T.A.B. Maison des Maronniers. 35251 La Feuillée. Tél. (58) 80.61.87.

\* RELATIONS PARENTS-JEUNES. Jeudi 24 et Vendredi 25 Février. Fédération Départementale des Associations Familiales Ruelles d'Irre et Vilaine. 16, rue de Penhoët - B.P. 2518. 35036 Rennes. Tél. (59) 79.49.49.

\* INTERPRETATION ET TECHNIQUE VOCALE. 15-16 janvier, 12-13 février, 12-13 mars. Centre régional pour la Chanson en Bretagne. 118 bis, rue de l'Alma. 35100 Rennes. Tél. (59) 63.78.55.

## Formation d'enseignants et animateurs de Musique et Danse

Il s'agit de week-ends de SENSIBILISATION à - diverses méthodes de Pédagogie Active - et à l'expression de différents terroirs de Bretagne proposés par un regroupement d'Écoles et Ateliers de Musique et Danse de Tradition populaire de la région.

\* 1-23-30 JANVIER - ST YVES BUBRY (SB). « A.S.P.A.M. » (Association pour l'Action Musicale) : le langage musical - démystification du solfège. - « Dastum » : le pays Poirlet.

\* 2 - 25-27 MARS - CHATEAUNEUF du FAOU (SB). « Centre Breton d'Art Populaire », sa pédagogie, son esprit, ses buts, ateliers de démonstration.

\* 3 - 23-24 AVRIL - COLLINÉE (22). « Musique-Expérience » une école de musique intercommunale en milieu rural. « Magrethèque du Ménez » - le Ménez. 4 - 30 AVRIL - 1er MAL. GUILLERIS (SB). « U.P.C.P. » (Union Poutou Charentaise pour la Culture Populaire) : la Musique Verte. Utilisation traditionnelle des végétaux dans la pratique musicale.

\* « Evén à la Musique au Pays » : Pays d'Oust, Porhoët et Brocéliande. Les Week-ends sont ouverts à tout animateur ou enseignant de musique et danse dans la mesure des places disponibles.

Renseignements et inscriptions : au plus tard 15 jours avant la date du stage choisi. Jean Pol Colin - 21 rue Pierre Sémar, 56600 LANESTER. Tél. (57) 76.56.44.

## EXPOSITIONS

\* ARTISTES EN BRETAGNE. 21 Janvier - 27 Février. C.A.C. St-Briac. Place de la Résistance.

\* PEINTURES. Daniel Renault en Janvier. Pierre Fablet en Février. M.C. Grand Cordel. Rennes.

## A PAIMPOL, DU 29 JANVIER AU 12 FEVRIER LES QUINZE JOURS DE LA CHANSON

A l'occasion des « QUINZE JOURS DE LA CHANSON » organisés du 29 janvier au 12 février par l'Amicale Laïque de Paimpol, le Centre Culturel de Paimpol et le Centre Régional pour la Chanson en Bretagne, sont prévus en animation dans les écoles, clubs, expositions, scènes ouvertes, collectifs, veillées, fêtes aux chansons qui permettra d'échanger disques, cassettes, affiches, partitions...

D'ores et déjà, l'École Municipale de Musique, le Chœur des Paimpolais, le Cercle catholique du Goëlo, l'Auberge de Jeunesse... sont parties prenantes.

Des temps forts : \* Samedi 29 Janvier : DAN AR BRAS acoustique.

\* Vendredi 4 Février : Veillée bretonne.

\* Samedi 12 Février à l'église et à la bombe : \* Scène ouverte à l'Auberge de Jeunesse. (mardi 8 Février).

Renseignements complémentaires :

GABY ALBERT - CENTRE REGIONAL POUR LA CHANSON EN BRETAGNE - 118 bis rue de l'Alma 35100 RENNES. Tél. (59) 63.78.55.

## REFLEXION SUR LA PRESSE ECRITE ET LA RADIO A NANTES

21 JANVIER - 10 FEVRIER

C'est ce que va essayer de proposer le Centre Culturel Breton de Nantes conformément à sa politique d'ouverture et à ses objectifs.

\* 4 formes d'intervention sont prévues.

1 - Films sur la presse et les médias.

\* Numéro zéro - Dapardon - (France).

\* La Salamandre - Tanner (Suisse).

\* La Dolce Vita - Fellini - (Italie).

\* Les Hommes du Président (USA).

\* Dead Live - (USA).

\* Le Faussaire - Schöndorff - (Allemagne).

\* La vengeance et moi - Imura - (Japon).

\* Sans anesthésie - Wade - (Pologne).

\* Lorraine Cœur d'Acier - Grain de sable - (France).

On Cinéma « Katorza » du 26 Janvier au 1er Février.

2 - Expositions.

- sur l'histoire de la presse écrite de 1630 à 1945.

- Sur des thèmes divers (Commune, Affaire Dreyfus, Presse Féminine, Montée de Magazines...).

- Sur l'histoire de la presse en Bretagne (de Nantes à Brest), des débuts jusqu'à Presse-Océan, Ouest-France, l'Éclair...

Lieux : Centre Culturel Breton, C.R.I., Syndicat d'Initiative, Centre de documentation sur le mouvement Ouvrier, Katorza, C.S.C. de Saint-Sébastien, Manufacture des Tabacs (sous réserve).

3 - Stage sur la presse écrite (fabrication d'un journal, analyse et critique...)

\* Après la « Semaine » en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports.

4 - Débats.

\* Jeudi 3 Février sur la presse écrite : Histoire locale de la presse écrite, des débuts à nos jours avec intervention de professionnels.

\* Mardi 9 Février sur la radio :

« Radio décentralisée de France Inter Ouest » chant le Finistère, le Morbihan, et les Côtes du Nord. Partant du principe que la Basse Loire est une entité, y a-t-il une possibilité ou un espoir d'avoir une expérience de radio décentralisée sur la Basse Loire à partir d'une radio officielle comme « l'Écho F.O. » par exemple ? Si oui, les radios « libres » d'information sur ce « pays » seront-elles ou non associées à ce projet.

Ces débats auront lieu à la salle de conférence de la maison des associations, rue de Gigant.

Centre culturel Breton ..... ti kendalc'h

56350 St Vincent / Oust Tél. (99) 91 28 55

# STAGES

JANVIER	GENVER	
Solfège appliqué à l'ACC. Diat. Y. Dour		15 et 16 - 200 F
Reliure J. Lelouette		15 et 16 - 200 F
Art graphique celtique (continuant) JP Subie		22 et 23 - 200 F
Violon traditionnel M. Ourthemanov		22 et 23 - 200 F
Bagad		22 et 23 - 200 F
Filite à bec P. Tenta		22 et 23 - 200 F
Harpe celtique M. Larc'hantec		22 et 23 - 200 F

FEVRIER	CHWEVRER	
Contredanses britanniques C. Laye		5 et 6 - 400 F
Accordéon diatonique Cajon Y. Dour		5 et 6 - 200 F
Bombarde (Pays Pourlet) J.M. Alhais		12 et 13 - 250 F
Initiation à la vidéo H.CI Couronne		12 et 13 - 250 F
Dances du Pays de St-Brieuc Y. Leblanc		12 et 13 - 200 F
Harpe celtique M. Larc'hantec		12 et 13 - 300 F
Dances galloises E. Limet		17 au 21 - 1000 F
P/Sonneurs de couple F. Hubert		19 au 23 - 700 F
Reliure J. Le Louette		21 au 23 - 300 F
degré) Y. Leblanc		22 au 26 - 800 F
Langue bretonne, histoire E. Le Coadic		22 au 25 - 800 F
Vieille à roue J.P. Lecuyer		22 au 25 - 800 F
Guitare folk d'accompagnement J.Y. Corlay		22 au 25 - 600 F
P/Bagad : Cornemuse/Batterie		22 au 26 - 700 F
Decouverte de la danse en Bretagne (1er degré)		22 au 26 - 700 F
Art graphique celtique (tous niveaux) JP Subie		23 au 27 - 700 F
Initiation à la photographie P. Gornez		21 au 25 - 1000 F

Les prix indiqués s'entendent frais pédagogiques et hébergement compris.

## ADHESION MINIMALE OBLIGATOIRE : 80 F en sus (annuelle)

Rappelons les avantages consentis aux groupes adhérents de Kendalc'h : LES BOURSES DE STAGES (2 fois 50% et 3 fois 30%). Ces imprimés sont à demander à l'avance à TI KENDALC'H et à joindre dûment remplis lors de l'inscription. A compter du 1er JANVIER 1983, la cotisation individuelle à TI KENDALC'H sera de 150 F et donnera droit à :

- Abonnement (de 11 n°) au journal BREIZH
- 3 heures de 30% (réductions sur les stages)
- Information régulière sur les activités de Ti Kendalc'h.

## N'oubliez pas!

12 et 13 février

TROPHEE DE L'HERMINE ET DU BOWHILL

# MINI BANQUE 24

## 15 ET 16 JANVIER SOLFÈGE APPLIQUÉ À L'ACCORDEON DIATONIQUE AVEC YANN DOUR

Ce stage s'adresse à tous ceux qui jouent de l'accordéon diatonique (quelque soit leur niveau) et qui présentent vis à vis du solfège soit une ignorance totale, soit une allergie caractérisée. Il ne s'agit pas de déchiffrer sur le diatonique «la flûte enchantée», mais de comprendre par l'intermédiaire de rimorcoeux les bases de l'harmonie, d'encadrer la notion de tonalité, de les mains et l'imagination par l'improvisation des rythmes, de tout (ou la plupart) accordéon en main.

Bref, on peut jouer à merveille du diatonique sans même savoir années de cours de solfège. Mais la solution la plus prometteuse semble être de bien jouer et de pouvoir comprendre ce que l'on fait. C'est la porte ouverte à la personnalisation et à la création.

PRIX : 200 F  
\* LE STAGE DEBUTERA SAMEDI 15 JANVIER A DIX HEURES PRÉCISES.

## JOURNÉE RENCONTRE DES SONNEURS D'ACCORDEON DIATONIQUE

Dimanche 16 janvier

Cette rencontre a pour but de rassembler notamment tous les sonneurs dans les groupes de Kendalc'h, qui, tout au long de l'année animent les groupes de danse.

Nous avons l'occasion de nous rencontrer dans les sorties, mais trop brièvement, il s'agit aussi d'une journée d'amitié.

### PROGRAMME PROPOSÉ

- 10 h : Accueil  
Table ronde sur les activités musicales (accordéon) à Ti-Kendalc'h. Yann Dour.
- 11 h : Ateliers.  
Auditions de sonneurs traditionnels par terroirs.
- 12 h : Carrefour où nous pourrions déterminer quelques actions pour 1983.  
Stages, concours, enregistrement-cassettes, etc.
- 12 h 30 : Repas en commun. Prix : 30 F.
- 15 h : Bal Breton animé par tous.

## Bal Breton - 20 mars

Au cours du bal breton auront lieu les éliminatoires du KAN AR BOBL 1983 pour la Haute-Bretagne.

## LE NOUVEAU LIBRE-SERVICE BANCAIRE

Crédit Mutuel de Bretagne

## C'est vous qui le dites...

### Tout militant se doit d'apprendre le breton

Kenvoad ker, Douast hag én e c'hellit embann al lizher mañ ?

J'ai eu grand intérêt le n° 281 de «Breizh», consacré à la langue Bretonne. Puis-je faire quelques remarques à propos de l'enseignement du Breton ?

Je suis inscrit en licence de Breton et plus exactement du télé-enseignement, étant chômeur et n'ayant pas la possibilité de suivre des cours. Le télé-enseignement est un service qui, théoriquement, a pour fonction de dispenser des cours à des gens qui travaillent. Or, dans le cas de la licence de Breton, une seule unité de valeur est dispensée : celle de thème version, ce qui veut dire qu'un étudiant inscrit au T.E. n'a la possibilité de préparer qu'une U.V. 1 et d'improviser sa préparation aux autres. La majorité des gens inscrits en licence étant bien-sûr inscrits au T.E.

Mauvaise volonté des pouvoirs publics... Une deuxième remarque. Jusque là, la langue Bretonne était marginale. Les cours étaient organisés à la sauvette, et toutes les méthodes existantes s'adressent plutôt à des gens qui débutent. Or, la langue Bretonne est désormais reconnue officiellement. Mais qu'en est-il du matériel pédagogique ? Il n'existe pas, ainsi de manuels de rhétorique, de manuel du Bretonnant pour le thème version, de manuels en Breton sur les sciences, l'histoire...

Il est donc souhaitable que se crée une grande maison d'édition en langue Bretonne.

Une dernière remarque. Je pense que tout individu aimant la Bretagne ou militant pour elle, se doit d'apprendre le Breton. Il ne suffit pas de tempêter contre l'oppression, mais de se dire qu'une langue disparaît dans la mesure où il n'y a plus de gens pour l'apprendre. Il ne suffit pas d'introduire une lettre avec «Kenvoad ker» et de finir par «Kenavo», pour se sentir quitte avec la Breton. Apprendre le Breton, c'est affirmer le devenir de la langue Bretonne.

A gros galon Jakez Erwann Mouton  
27, rue du Docteur Roux - 35400 St-Malo.

Bzh : Vos remarques sont certes très pertinentes mais ne serait-il pas raisonnable de faire preuve d'un peu de tolérance. Ceci dit il reste bien sûr très fortement souhaitable pour tout Breton de pouvoir faire l'effort d'apprendre sa langue. C'est d'ailleurs dans ce sens que nous conduisons nos actions.

### Ne pas se contenter de livres sur la Bretagne

Il me semble qu'il serait bon que Breizh ne se contente pas de citer et commenter les livres paraissant sur la Bretagne. D'autres livres paraissent qui ne concernent pas directement la Bretagne, mais seraient très utiles avec profit par les Bretons.

Roger Bouquay  
44 rue Marcel Châteaux 42000 Angers  
7 rue St Sauveur 35 Lohéac

Bzh : Breizh a toujours ouvert sa tribune «Livres à lire» à tous ceux qui faisaient l'effort de présenter une critique. Il apparaît évident que tous les ouvrages publiés ne peuvent y figurer précisément par manque de... critiques.

### Plus de musique s'il vous plaît !

Bonjour,  
J'ai cru pendant un moment que la revue Breizh était morte, puisqu'introuvable pendant une certaine période dans la région (Spizet, Carhaix, Gourin...). Mais me voilà rassuré. Aussi j'en profite pour enfin m'abonner.

Pendant que j'y suis, quelques idées en vrac sur la revue Breizh :  
C'est un outil indispensable pour qui veut se tenir au courant de tout ce qui touche à la culture bretonne... et encore, tout ne peut être dit dans vos pages !

Les informations me semblent assez complètes, sur le plan des différents mouvements ou actions en faveur des minorités culturelles.  
J'aimerais personnellement trouver dans vos pages des dossiers un peu plus complets sur le musique. L'histoire de la musique celtique, l'évolution musicale, un répertoire traditionnel étoffé et régulier dans la revue. L'actualité musicale en Bretagne, mais pas seulement celle d'œuvres conservatoires ou écoles, celle des gens amoureux de la musique et qui ne sont pas forcément dans les feux de l'actualité... celle des festoù-noz du pays également... Bref ! Ce sont là des suggestions. Je comprends bien que vous ne puissiez tout faire. Mais les avis des lecteurs doivent vous guider.

Cri-joint le chèque de mon abonnement de soutien.

Encore bravo ! Et longue continuation à Breizh.

Salutations amicales.  
M. Roger BLEUZEN  
18 rue de Gourin  
29135 SPIEZET

Bzh : Merci pour votre abonnement, nous souhaiterions bien sûr avoir plus de pages sur la musique mais nous attendons que la matière nous soit proposée.

### Breizh m'apporte tout ce qui me manque

Cher compatriote,  
J'ai été particulièrement heureux de recevoir, le lundi 18 octobre dernier, mon premier numéro du magazine Breizh, en tant qu'abonné.

Je pense que, pour le Breton émigré que je suis, ce lien culturel avec le pays est essentiel.

En effet, si je peux me passer assez facilement d'un journal qui relate essentiellement des faits divers, le contact direct avec la vie culturelle bretonne que me donne votre revue, m'est indispensable.

Breizh magazine, très complet, m'apporte tout ce qui me manque ici.

Recevoir Breizh est un événement heureux pour toute ma famille.

Merci pour les prospectus concernant les Sociétés folkloriques Bretonnes.

A bientôt.

Je vous prie de croire, cher compatriote, en l'assurance de mes meilleurs sentiments bretons.

Hanri Jamin  
48 bis, avenue du Stade  
74000 Annecy  
Tél. 150 67 57 01.

\* Faute de société folklorique bretonne dans cette région, ma fille aînée, Lysiane, 17 ans, danse et chante dans le Groupe Folklorique savoyard «Los P'Tous Jean de Vouvray».

Bzh : Peut-être votre courriel toucherait-il des bretons isolés de votre région, et les inciterait-il au regroupement.

### Où s'adresser en pays Basque pour des cours de Breton ?

Monsieur,  
Après de multiples recherches, ne trouvant pas où m'adresser pour essayer de trouver une liste de pré-noms Bretons, par intermédiaire j'ai pu avoir votre adresse.

Handicapé physique ne pouvant pas me déplacer, j'ose espérer que vous pourriez dans la mesure du possible agréer ma demande, à savoir : une liste de pré-noms Bretons avec traduction Française c'est à dire : Breton-Français.

Dans l'attente de satisfaire à ma requête, veuillez agréer monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Renav.  
Centre Granche-Cyano ch 213  
Pavillon soins intensifs  
64200 Cambo-Les-Bains.

P.S. : En pays Basque où s'adresser pour des cours de Breton car j'avoue que j'ai bien perdu le langage de mes ancêtres à part quelques petits caouillages.

Bzh : Un excellent ouvrage de Gwenoél Le Men répondra à votre demande. Si vous ne pouvez venir le procurer dans une librairie proche de votre lieu de résidence, vous pouvez vous adresser directement à : La Coop Breizh, Avenue de Gaulle, 44500 La Baulle. Si vous ne trouvez pas sur place de cours de breton, il existe de bons cours par correspondance que pourra vous procurer cette même Coop Breizh.

### 500,00 F pour soutenir Breizh

Cher compatriote,  
Je vous prie de trouver ci-joint un chèque d'un montant de 500 F destiné à soutenir le journal «Breizh» fort apprécié des membres de notre association.

En espérant que sa parution soit plus régulière et que la tenue des articles soit toujours de bon niveau, je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments bretons les meilleurs.

Philippe Costerousse  
Trésorier «Dugleuz Breizh»  
7, rue Tolain  
75020 Paris  
Tél. 373.66.80.

Bzh : Merci pour tout en souhaitant que votre exemplaire puisse être suivi.

Merci à tous les lecteurs et amis de Breizh qui nous font parvenir leurs vœux. Ceux qui collaborent à la rédaction, diffusion ou administration de la revue vous souhaitent une bonne année 83.



Bloavezh mañ

Bonne  
année



Bonne année

RH\*